

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4175 du Vendredi 28 Avril 2023 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ENERGIES RENOUVELABLES

Un Centre de recherche inauguré à Oyo par le Chef de l'Etat

Coupure symbolique du ruban par le Président Denis Sassou Nguesso (P.20)



SCIENCES

Le Pr Francine Ntoumi parle de science avec les jeunes

Comment les jeunes du Congo appréhendent-ils la science? Dans notre journal, le Pr Francine Ntoumi, spécialiste des maladies infectieuses mondialement connue, leur parle de sciences, d'expérimentations... Pour cette première rubrique mensuelle, elle donne la parole à des jeunes qui ont réalisé une étude sur le moustique. NB : Mardi 25 avril, le monde a célébré la Journée mondiale de lutte contre le paludisme. (Page 12)



EDITORIAL

Deux généraux, un pays: une guerre!

140^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'EVANGELISATION DU CONGO

Des conférences-débats au siège de l'ACERAC



L'archevêque-président de la CEC, le nonce apostolique, les membres de l'épiscopat congolais, les officiels et les modérateurs. (P.9)

7 JOURS DE CHAINES EN PLUS TOUT DE SUITE !



REABONNEZ-VOUS AVANT LA COUPURE DE VOS CHAINES ET PROFITEZ INSTANTANEMENT D'UNE SEMAINE DE CHAINES EN PLUS.

92 92
CANAL+ CONGO

CANAL+

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Des cocotiers plantés pour célébrer la Journée internationale de la Terre

La direction générale du Port autonome de Pointe-Noire, en partenariat avec la mairie centrale de la ville, a célébré la Journée internationale de la Terre. Elle s'est employée à sensibiliser sur les bonnes habitudes pour la meilleure gestion environnementale en plantant des cocotiers au long du siège administratif du Port autonome de Pointe-Noire. Cette cérémonie a eu lieu le samedi 22 avril dernier, en présence de Séraphin Balhat, directeur général du port, et d'Evelyne Tchichelle Moë Poaty, présidente du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire.

Comme tous les 22 avril de l'année, la Journée internationale de la Terre est marquée par plusieurs manifestations. Au Port autonome de Pointe-Noire où cette journée se célébrait pour la première fois, l'accent a été mis sur tous les comportements vertueux qui ne blessent pas la planète et qui promeuvent une meilleure gestion environnementale.

La Journée internatio-

nale de la Terre, lancée par l'ONU, sert à rappeler l'urgence à agir car le dérèglement climatique s'accélère.

C'est ainsi que, dans le but de sensibiliser sur les objectifs environnementaux du port, la direction générale et l'ensemble du personnel ont marché d'un même pas en opérant un planting d'arbres.

Le port a fait le choix des cocotiers, un don de la mairie centrale. Ces arbres seront plantés au long de la structure.

Lors des allocutions de



Le planting des cocotiers au long du siège administratif...

circonstance, le Directeur général du Port autonome de Pointe-Noire a d'abord remercié les autorités municipales qui ont mis gracieuse-

ment à disposition les cocotiers. Il a ensuite invité l'ensemble des participants à cette activité à la conservation de la terre, afin d'éviter

les phénomènes climatiques extrêmes. Enfin, les participants à cette cérémonie ont procédé au planting des cocotiers

avoir accompli son geste, l'a fortement apprécié. Pour elle, il était très important de participer à cette jour-



... du Port autonome de Pointe-Noire par les autorités

le long l'avenue centrale qui mène au port. Madame le maire, après

née dans l'intérêt des générations futures.



Bureau de la Représentation au Congo
B.P: 2465; Tél.: (242) 663 83 29 – 666 33 56;
Fax: 00 47 241 37 332
Brazzaville

Brazzaville, le 20 avril 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Titre: RFP/CG/004/2023 - FOURNITURE DU MATERIEL ET EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN RESEAU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE POUR EQUIPER LES SALLES D'URGENCE A L'HOPITAL DE BASE D'IMPFONDO DANS LE DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA EN REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus. Ce dossier d'appel d'offre est disponible à la guérite du Bureau de la Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaule, Enceinte Cité Louis Pasteur
à côté du Laboratoire National de Santé Publique
Brazzaville Congo

- Vous pouvez vous le procurer en emmenant une clé USB neuve.

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le 05 mai 2023 à 14 h00 (heure de Brazzaville) conformément aux dispositions énoncées dans le RFP.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afwcocgbill@who.int (utiliser la référence RFP/CG/004/2023). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-CONGO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Cordiales salutations,

Country Support Services (CSU)



Bureau de la Représentation au Congo
B.P: 2465; Tél.: (242) 663 83 29 – 666 33 56;
Fax: 00 47 241 37 332
Brazzaville

Brazzaville, le 20 avril 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Titre: RFP/CG/005/2023 - FOURNITURE DU MATERIEL ET EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN RESEAU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MOSSENDJO DANS LE DEPARTEMENT DU NIARI EN REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus. Ce dossier d'appel d'offre est disponible à la guérite du Bureau de la Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaule, Enceinte Cité Louis Pasteur
à côté du Laboratoire National de Santé Publique
Brazzaville Congo

- Vous pouvez vous le procurer en emmenant une clé USB neuve.

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le 05 mai 2023 à 14 h00 (heure de Brazzaville) conformément aux dispositions énoncées dans le RFP.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afwcocgbill@who.int (utiliser la référence RFP/CG/005/2023).

Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-CONGO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Cordiales salutations,

Country Support Services (CSU)

POINTE-NOIRE

Le réseau routier dans un état très lamentable!

Le développement d'un pays dépend de son accessibilité. Aujourd'hui, de grands efforts sont en train d'être déployés par le Gouvernement pour la construction et la réhabilitation du réseau routier national.

Mais, le manque d'entretien par les services habilités fait que tous les efforts sont annihilés. Aujourd'hui, ce n'est plus un secret pour personne que circuler sur les grandes artères de la ville océane congolaise est devenu un véritable casse-tête. Le bitume des principales voies d'accès pour se rendre à l'aéroport, au centre-ville, au Grand marché, ou au Port autonome n'existe plus que de nom. Tout s'est décapé. Il y a partout la présence des mares d'eau, des crevasses et des trous béants qui empêchent la fluidité de la circulation aussi bien des véhicules que des piétons. Ce qui occasionne de gros embouteillages pouvant parfois durer deux à trois heures. Cet état de choses n'est pas sans conséquences pour les usagers. Les travailleurs ar-

rivent en retard au boulot. Et comme un malheur ne vient jamais seul, les transporteurs pratiquent les demi-terrains, sans être inquiétés. A titre d'illustration, pour partir du péage de Mengo (arrondissement 5 Mongo-Poukou) au Port autonome, il faut déboursier au moins 900 francs CFA à l'aller. A Pointe-Noire, il n'y a plus un bus qui va d'un point à un autre sans morceler le trajet. Cela se passe au vu et au su de tout le monde. Chaque contrôleur de bus fixe le tarif à son gré. L'autorité municipale assiste impuissant. Dans les zones périphériques, la population vit une autre réalité, surtout quand il pleut. Les ruelles sont de moins en moins empruntées par les bus à cause de leur dégradation très avancée.

Sur l'avenue Thystère, à Mongo-Kamba, par exemple,



Une voiture embourbée

quand il pleut, le tarif double, passant de 150 à 300 francs CFA.

Clément Abiona, habitant au quartier Gambouissi, plaide pour l'amélioration des conditions de cette avenue. « Cette avenue n'est praticable qu'en saison sèche. Quand il pleut, on ne peut plus sortir pour aller soit au travail, ou à la cité. Cette avenue porte pourtant le nom de Thystère, nous savons tous ce que cet homme a été dans ce pays. Pourquoi ne pas l'immortaliser en bitumant cette voie qui porte son nom.

Le conseil municipal devrait changer ce nom, car c'est une honte nationale pour nous qui avons connu la personne. »

Cette triste réalité n'est pas seulement vécue par les habitants de Mongo-Kamba, mais de toute la ville. La Mairie qui entreprend déjà quelques travaux de replâtrage au centre-ville pourrait faire l'essentiel dans ces quartiers précaires. En attendant le financement de la municipalisation accélérée dite « additionnelle ».

Equateur Denis NGUIMBI

PARLEMENT

Des Conventions et projets de loi adoptés

Les deux chambres du Parlement ont procédé le 11 avril dernier à la clôture de leurs sessions ordinaires. C'était sous le patronage d'Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, et Pierre Ngolo, président du Sénat.

De nombreux projets de lois se rapportant à maints secteurs d'activité et touchant le bien-être des populations, ont été examinés et adoptés. Vingt-trois affaires par les députés et vingt par les sénateurs. Il s'agit des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui viennent renforcer le dispositif légal et réglementaire, tout en les améliorant et les adaptant aux exigences actuelles du monde du travail. La création d'établissements publics dont les missions sont d'assurer une meilleure sécurité et protection des intérêts stratégiques en mer et dans les eaux continentales pour l'Institut de hautes études maritimes et fluviales; de pallier au déficit énergétique constaté au niveau national par la valorisation des énergies renouvelables pour le Centre d'excellence d'Oyo; de gérer le régime d'assurance maladie universelle pour la caisse d'assurance maladie universelle.

Le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°10-2021 du 27 janvier 2021 portant statut général des militaires et des gendarmes. Le nouvel article 98 allonge les durées limites et de service de 5 ans pour toutes les catégories des personnels militaires. Il s'agit de rapprocher le temps de carrière des militaires de celui des agents de la Force publique, sans préjudice de la spécificité du métier d'armes.

L'âge de départ à la retraite des militaires et gendarmes est donc compris entre 50 et 70 ans tandis qu'il se situe entre 60 et 70 ans pour les fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat. Ce projet de loi modifié crée dans la hiérarchie militaire générale, dans la catégorie des officiers subalternes et supérieurs, le nouveau grade de colonel-major ou capitaine de vaisseau-supérieur. Il entend adapter la hiérarchie militaire générale à la nouvelle durée du temps de service.

Tout comme l'article 97 de la loi n°7-2011 du 2 mars 2011 portant statut spécial des personnels de la police nationale qui a été modifié, afin de formaliser la mesure de relèvement de l'âge de la retraite. Dans son allocution, Isidore Mvouba a rappelé les objectifs du vote de la résolution qui a permis de mettre en place la commission d'enquête parlementaire sur la gestion du CHU-B. « Cette démarche a vocation à ausculter les maux dont souffre le plus grand centre de santé de notre pays, en dépit des ressources importantes mises à sa disposition par l'Etat. Loin d'être une inquisition, il s'agit de réaliser un diagnostic informé en vue d'une thérapie appropriée, afin d'améliorer l'offre de santé du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville. Dans la même optique, des missions d'information ont été diligentées dans plusieurs administrations publiques, par exemple concernant l'obtention des cartes



Pierre Ngolo



Isidore Mvouba

nationales d'identité et des passeports, le transport urbain et le pouvoir d'achat des ménages», a-t-il fait savoir. Il a demandé aux Congolais et à tous ceux des citoyens qui ont choisi de vivre, soit momentanément, soit pour toujours au Congo, de prendre une part active au 5e recensement général de la population et de l'habitation. Le président de l'Assemblée nationale a, en outre, encouragé le Gouvernement à finaliser les importants travaux de désenclavement de l'arrière pays, la réhabilitation des voiries urbaines, le traitement des érosions dans les principales métropoles. De son côté, Pierre Ngolo s'est

réjoui de constater qu'en à peu près 5 ans de cheminement, il se soit forgé au sein de l'institution un esprit de corps qui a vu éclore la tolérance, l'écoute, la compréhension et l'harmonie indispensables à l'accroissement des rendements. Pour le président du Sénat, l'ambition du Congo d'aller au développement est à sa portée, « pourvu que nous résolvions de nous remettre en cause en nous détachions sérieusement et définitivement de la culture nocive de la corruption, de la concussion, de la fraude et de la dilapidation des deniers publics », a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

DIPLOMATIE

«La Russie soutiendra l'Afrique», affirme Gueorgui Tchepik

Le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Roland Bouiti Viaudo, a conféré le 19 avril dernier avec l'ambassadeur de la Fédération de Russie en République

du Congo, Gueorgui Tchepik. La participation de la délégation des parlementaires congolais à la 2^e Conférence internationale parlementaire Russie-Afrique, tenue à Moscou, en mars 2023,

Editorial

Deux généraux, un pays: une guerre!

Quelques pas de chez nous se déroule une guerre. Féroce. Le Soudan rend boyaux et tripes sous la détermination de deux hommes seulement. Ils sont Soudanais. Ils étaient amis. L'un était l'adjoint de l'autre. Ils ont décidé que leurs chemins devaient se séparer, en prenant en otage la cinquantaine de millions d'hommes et de femmes que compte le pays. Nous écrivons ces lignes alors qu'une trêve s'annonce, après 10 jours de combats. Dix jours de combats qui ont fait plus de 450 morts, hypothèse basse qui ne prend en compte que la capitale Khartoum. Pas les villes de l'intérieur. Dix jours qui ont fait poindre les pires inquiétudes d'embrassement de toute une région, avec même des ondes de choc vers le Centre du Continent déjà mité par les tremblements à l'Est de la République du Congo. Une région traversée par des excès de fièvre sporadiques. En somme : nous avons tort de croire, avec ce petit air de suffisance qui sait nous caractériser, que ce ne sont que des Soudanais qui s'étripent. Mais revenons-aux fondements de cette crise majeure: la soif du pouvoir et la rivalité des chefs. Le général Abdel Fattah al-Burhan et le général Mohamed Hamdan «Hemedti» Dogolo sont face à face et s'arcbutent sur leurs «convictions». L'un dit vouloir restaurer la démocratie, et l'autre, vouloir stopper un assassin. Infantilisme sanguinaire et fragilités africaines: jusqu'à quand la répétition de ces scénarios que nous voyons se dérouler depuis les premières années de l'indépendance? Jusqu'à quand l'Union africaine cessera-t-elle d'applaudir et de condamner sans réelle volonté de stopper les simulacres sanglants?

Des guerres, le Soudan en a connu! Il est allé jusqu'à la partition. Mais, ni le Nord arabo-musulman, ni le Sud en majorité chrétien n'ont su trouver la voie de la coexistence des personnalités au sommet de l'Etat. Personne au Soudan ne peut vanter la solution d'une coexistence pacifique qui plairait à tous pour la stabilité du pays. De nouveau, de milliers de Soudanais sont sur les routes, ou amassés aux frontières dans l'attente: de quoi? De qui? Le ciment des souffrances passées; le ciment de la race ou de la religion: rien n'y a fait.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Gueorgui Tchepik

était au menu de leurs entretiens. Roland Bouiti Viaudo faisait partie de la délégation des parlementaires congolais conduite par le président du Sénat Pierre Ngolo. « Cette délégation a rencontré leurs homologues Russes, notamment le président de la Douma », a précisé Gueorgui Tchepik. Cette conférence, a-t-il poursuivi, « a vu la participation du Président Vladimir Poutine qui s'est exprimé directement devant les parlementaires africains. Le Président russe a mis en relief l'importance des relations avec les Etats africains. Il a expliqué les lignes majeures de la politique extérieure de la Russie, vis-à-vis de l'Afrique et a annoncé les grands do-

maines de coopération, notamment la sécurité, y compris alimentaire et énergétique et la formation des cadres. La Russie soutiendra l'Afrique en matière de santé et va promouvoir les investissements. Elle va créer de nouveaux projets qui vont favoriser l'émergence de l'Afrique en tant que pôle important de développement dans le monde. La Russie va engager avec les Etats africains une discussion approfondie sur les questions de la promotion des valeurs traditionnelles et familiales », a-t-il annoncé. Il a indiqué que son pays était en train de préparer le 2^e Sommet Russie-Afrique qui se tiendra en juillet prochain.

KAUD

AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-002/ METP/CGMP/2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) CEFA

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n° 243 du 22 mars 2023

2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction de deux (2) CEFA », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 1 : Construction d'un CEFA à Enyellé ;
Lot 2 : Construction d'un CEFA à Madingou kayes.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP (2ème étage, sis, immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

4. Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois au plus tôt et huit (8) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA pour le lot 1 et cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 2.

1. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 26 mai 2023 à 10 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

2. Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA des métiers bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA par lot.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 25 AVR 2023
Le Ministre,

Ghislain Thierry MAGUessa EBOMÉ

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Avis d'appel d'offres N° Fr 001/METP/CGMP/2023

Equipement du Cabinet, de la Direction des Etudes et de la Planification et de la Cellule de Gestion des Marchés Publics

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n° 243 du 22 mars 2023

2. Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023, volet investissement, le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation et entend utiliser une partie de ces fonds pour l'équipement du Cabinet, de la DEP et de la CGMP.

3. Le METP sollicite, pour cela, des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour l'équipement du Cabinet, de la DEP et de la CGMP.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du METP (2ème étage, immeuble ex voix de la révolution en face du stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable d'un montant Cent cinquante (150.000) Francs CFA.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 26 mai 2023 à 10 heures précises au secrétariat permanent à l'adresse sus indiquée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA des métiers bâtiments, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant équivalent à Cinq cent mille (500.000) de F CFA.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 25 AVR 2023
Le Ministre,

Ghislain Thierry MAGUessa EBOMÉ

AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES TX-003-DAO/METP/CGMP/2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ATELIERS

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n° 243 du 22 mars 2023

2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : «Construction des ateliers», et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Lot 1 : Construction d'un atelier industriel au CET de Komono ;
- Lot 2 : Construction d'un atelier industriel au LTI d'Owando ;
- Lot 3 : Construction d'un atelier industriel au CETM de Mindouli ;
- Lot 4 : Construction d'un atelier industriel au CETM de Dolisie

Les exigences en matière de qualification

sont contenues dans le dossier d'appels.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP (2ème étage, immeuble ex-Voix de la Révolution, face stade Marchand) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

4. Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois au plus tôt et cinq (05) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent-vingt-cinq mille (125 000) Francs CFA par lot.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 26 mai 2023 à 10 heures précises.

7. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures dans la salle de réunion

du CEFA des métiers bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1er mai, en présence des représentants des candidats.

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de cinq cents mille (500 000) Francs CFA.

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Ministre,
Ghislain Thierry
MAGUessa EBOMÉ**

Fait à Brazzaville, le 25 AVR 2023
Le Ministre,

Ghislain Thierry MAGUessa EBOMÉ

ASSEMBLEE NATIONALE

Alain Akouala souhaite communiquer sur le mécanisme africain d'évaluation par les pairs

Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, a reçu en audience le jeudi 20 avril 2023, Alain Akouala Atipault, président de la Commission nationale d'auto-évaluation du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) Congo.

Nommé le 21 septembre 2022 par le président de la République, Alain Akouala Atipault est allé solliciter auprès du président de l'Assemblée nationale, la possibilité de faire une communication aux membres de la chambre basse du Parlement sur le mécanisme africain d'évaluation par les pairs dont, selon lui, la compréhension nécessite une parfaite connaissance de l'histoire du monde et de l'Afrique; une parfaite connaissance de l'évolution économique du monde et des dynamiques souterraines et sous-jacentes sur un certain nombre de facteurs ou d'événements socio-politiques dans les pays. C'est dans cette volonté, a-t-il dit, «que les Chefs d'Etat avaient décidé de mettre en place le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Avant cela, il y avait l'OUA qui avait pour principal objectif les luttes

de libération de l'Afrique. En 1994, Nelson Mandela est élu Président de l'Afrique du Sud et plus aucun pays africain n'était colonisé. Il fallait maintenant passer vers la lutte pour la sûreté économique. C'est là que le NEPAD se met en place. L'un des instruments de cette convergence économique vers lequel les pays africains doivent tendre, il y a le mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Pour cela, il fallait mettre en place dans chaque pays africain, une commission qui prépare justement cette convergence de l'économie vers ces objectifs de l'intégration africaine. Il y a un horizon fixé par l'Union africaine, c'est l'agenda 2063. Comment faire pour que l'Afrique demain devienne un continent économique intégré et prospère?. Il faut donc qu'il y ait une évaluation de chaque pays à partir des axes tels que la démocratie et la gouvernance politique, la gestion et la gouvernance



Alain Akouala Atipault

économique, la gouvernance des entreprises et le développement économique à travers les lois, les codes et les accords que nous ratifions. Par rapport à cette ultime ambition qui est celle de sortir l'Afrique du sous-développement et de la pauvreté, le mécanisme permet à ce que chaque pays s'auto évalue de manière souveraine et responsable», a-t-il expliqué. A noter que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs a été créé en 2003 par le Comité des Chefs d'Etat et de Gouver-

nement chargé de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) comme un instrument d'auto-évaluation volontaire de la performance des États membres en matière de gouvernance.

Selon l'Union Africaine (UA): «Chaque évaluation aboutit à un programme national d'action pour l'État concerné en vue de traiter les problèmes identifiés. Un organisme national de suivi prépare des rapports semestriels et annuels sur les progrès réalisés quant à la mise en œuvre du programme d'action national à l'intention du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP».

Ancien ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement (2002-2009), Alain Akouala Atipault a été par la suite ministre à la Présidence de la République, chargé des Zones économiques spéciales, jusqu'en août 2015. Après une année de passage à vide, il est de nouveau nommé, en avril 2016, ministre des ZES. Pour un an, puisqu'en août 2017, il cède ce portefeuille à Gilbert Mokoki.

KAUD

HYDROCARBURES

Signature d'un contrat d'achat et de vente de gaz avec la société AKSA

En séjour de travail à Pointe-Noire, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a procédé à la signature officielle d'un contrat pour l'approvisionnement en gaz de la Centrale électrique de Djeno. Le contrat a été signé avec la société AKSA Énergie et la République du Congo. La cérémonie a eu lieu le vendredi 14 avril dernier à Pointe-Noire, en présence du directeur général de la société AKSA Énergie Congo, Gokan Aydogdu, et du directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, Macaire Batchi.



Le DG de la société AKSA Énergie Congo et le ministre des Hydrocarbure après la signature de contrat

C'est pourquoi le Gouvernement, à travers les ministères en charge des Hydrocarbures et de l'énergie, réitère sa volonté ferme d'accompagner tous les investisseurs souhaitant accroître les capacités de production d'énergie électrique en utilisant le

gaz naturel. La République du Congo encourage la société AKSA Énergie dans son engagement à investir au Congo dans plusieurs projets énergétiques», a affirmé le ministre.

Madocie Déogratias MONGO

sements dans le pays qui, selon nous, apporteront de la valeur et contribueront au développement du secteur de l'énergie». Au nom du Gouvernement de la République du Congo, Bruno-Jean Richard Itoua a réaffirmé l'ambition du Congo de diversifier son économie par le biais de ses ressources naturelles et la valorisation du gaz naturel qui est considéré par tous comme pilier de la transition énergétique. «L'électricité est de toute évidence le premier pilier d'un développement industriel.

ENROLEMENT BIOMETRIQUE DES AGENTS CIVILS DE L'ÉTAT

Pointe-Noire et le Kouilou favorables à l'opération

Pour les populations des départements du Kouilou et de Pointe-Noire, l'enrôlement des agents civils de l'État est tout, sauf une mauvaise nouvelle. Tant l'opération réserve des retombées positives aussi bien pour l'État que pour les fonctionnaires. Des salles pleines comme

des œufs. De longues files d'attente à l'entrée de bureaux. De la sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi, dans le département de Pointe-Noire, à Loango, dans le département voisin du Kouilou, en passant par tous les six arrondissements de la capitale économique, à quelques exceptions près, le décor aura

été le même partout du 17 au 19 avril 2023. C'est en effet durant ces trois jours qu'a été lancée la deuxième phase de l'enrôlement biométrique des agents civils de l'État, après celle de Brazzaville de décembre dernier. Une opération qui s'est déroulée sous la supervision du directeur de cabinet du ministre

COUP D'OIL EN BIAIS

Risques pays en zone CEMAC: le Congo dans la zone rouge

Les signaux viraux des pays de la zone CEMAC suscitent des inquiétudes, selon le journal camerounais Intégration, commentant le dernier classement d'Allianz Trade. Selon notre confrère, le Congo figure parmi les pays présentant des risques élevés dans ce classement du leader mondial de l'assurance-crédit. Le Congo y reçoit la notation "D", comme trois autres pays (Centrafrique, Guinée Equatoriale et Tchad), autrement dit notre pays est catégorisé "comme étant un pays à hauts risques pour les entreprises". "Trois barres du Congo ont viré au rouge". Signe, selon Allianz Trade, "d'une fébrilité économique, de l'environnement des affaires et d'un risque pour les financements". Un bémol, tout de même, pour conclure: "Seuls les risques politiques et commerciaux à l'orange semblent diluer le pessimisme des prévisions".

Des détonations qui ont fait très peur dans les quartiers sud de Brazzaville

Les habitants de certains quartiers sud de Brazzaville ont été perturbés vendredi 21 avril 2023 par deux fortes détonations qui ont fait trembler des maisons et leur ont, subitement, rappelé un passé trouble. Dieu merci, après l'émoi et la panique ils ont fini par savoir ce qui se passait et, surtout, d'où elles provenaient. Ces détonations sont parties d'une carrière de pierres située au bord du fleuve Congo, à Kinshasa, la ville voisine et jumelle. Il y a eu plus de peur que de mal, pour paraphraser un confrère.

Des sit-in hebdomadaires devant la mairie de Brazzaville

Près de 600 agents municipaux retraités entre 2015 et 2022, se plaignent de ce qu'ils ne peuvent toujours pas prétendre à leur pension. En effet, leurs dossiers n'ont pas encore été pris en charge par la sécurité sociale. Ces dossiers seraient bloqués dans le bureau du responsable des ressources humaines de la mairie. Aussi ont-ils changé de stratégie. Pour montrer leur mécontentement, ils ont décidé d'organiser des sit-in hebdomadaires, chaque mardi et vendredi, devant le siège de la mairie, jusqu'à ce que leur situation soit régularisée. Leur spectacle attire des curieux.

Un faux policier entre les mains de la Police

Un soi-disant colonel proposait le recrutement à la Police. Il a touché beaucoup d'argent pour ce service proposé à quatre ou cinq personnes. Il avait juré d'exploiter ce filon. De quoi "crâner", vivre au-dessus de ses moyens pendant quelque temps, à côté des pauvres gens qui tirent le diable par la queue. La police a mis la main sur lui. Heureusement ! Les chasseurs d'escrocs devraient ratisser large afin de mettre hors d'état de nuire ce genre d'escrocs en cette période où pointe à l'horizon le recrutement dans la Gendarmerie et la Police.

Scène barbare de justice populaire à Nkombo-Matari

Une fois de plus, la justice populaire a fait des victimes à Nkombo, un quartier situé au nord de Brazzaville. Deux présumés bébés noirs y ont été lynchés sans état d'âme par une foule surexcitée. D'après un témoignage, les présumés bandits, à moto, avaient volé le sac d'une dame et ont tenté de refaire le même coup à une autre dame. Mal leur en a pris, car un taximan ayant suivi l'action les a percutés volontairement. La foule a mis la main sur eux, les a ligotés et brûlés vifs. Ces derniers temps, du fait de l'insécurité insistante dans les quartiers, les populations se retrouvent très souvent dans le désarroi face à des bandits sans foi ni loi. Elles se montrent sans pitié pour ceux-là qui ont choisi de voler leurs semblables.



Des agents civils de l'Etat avaient pris d'assaut les sites, comme ici au siège de l'arrondissement 1 Lumumba

de la Fonction publique, Christian Aboke-Ndza, en présence de son homologue directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation, Régine Tchicaya-Oboa, du coordonnateur du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRASEED), Calixte Kolyardo, et des autorités locales. En mobilisant toute cette armada d'experts, le Gouvernement et ses partenaires, dont la Banque mondiale qui a apporté un appui

financier au PRASEED et au Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), n'ont qu'un objectif en tête. «L'enrôlement est à sa deuxième phase après l'opération réalisée à Brazzaville en décembre dernier. L'opération en cours fait partie des projets retenus par le Gouvernement au nombre des projets à grand impact social. Elle constitue pour nous une révolution silencieuse», a expliqué Christian Aboke-Ndza.

(Suite en page 6)

HOPITAUX DES ARMEES

Les responsables de santé invités à la discipline, à l'éthique et à la déontologie

Un entretien entre le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, et les principaux responsables du service de santé des hôpitaux de Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire, placés sous son autorité, a abouti au rappel des règles. C'était, le 31 mars dans la capitale. Le ministre a réprécisé ses orientations sur des points essentiels pour une redéfinition du cadre organique du service de santé qui est en cours en vue de sa modernisation et du renforcement de ses capacités dans les hôpitaux.

ceux dédiés à l'entretien et aux servitudes et en mettant en place des services d'entretien et de casernement. Le renforcement de la surveillance technique et le contrôle, en vue d'assurer la discipline et de garantir la qualité de l'offre de soins, la probité et la déontologie des personnels». La formation et la maîtrise des ressources humaines, a-t-il insisté, «doivent être au coeur de leurs préoccupations, avec l'accompagnement du directeur central à qui incombe la responsabilité de lui rendre compte régulièrement de la gestion de

que la mise en place des unités de transfusion sanguine...» Le ministre de la Défense nationale a, par ailleurs, indiqué qu'en matière de coopération, «un accent particulier doit être mis sur la coopération inter hospitalière et avec les instituts nationaux de formation et de recherche, à travers notamment la mutualisation des compétences, l'échange d'expérience et l'assistance technique». De même,

a-t-il indiqué, «lorsqu'il s'agit de recevoir des stagiaires au sein des hôpitaux, cela doit faire l'objet d'une autorisation formelle et préalable de la hiérarchie. Ceci, en vue de faire valoir l'expertise de nos spécialistes et de bénéficier de celle des partenaires, dans un cadre réglementé au préalable par les autorités de tutelle». Pour conclure, il les a exhortés à la discipline, à l'éthique et à la déontologie. «Votre objectif principal doit être le travail au service des armées et de la population», a-t-il martelé.

Alain-Patrick MASSAMBA

Révolution «silencieuse»

Et si la révolution à venir se veut insidieuse, elle n'est pas moins ambitieuse pour autant. «Pour l'État, la maîtrise des effectifs va lui permettre de maîtriser la masse salariale qui correspond à ces effectifs et ça permet à l'État de faire des économies. Et ces économies peuvent permettre à l'État d'imaginer d'autres approches de motivation des agents civils de l'État. Cela veut dire qu'à la fin de ce processus, la Fonction publique va gérer automatiquement la carrière de l'ensemble des agents civils de l'État. Ça va nous éviter des phénomènes que vous connaissez», a expliqué directeur des phénomènes de la carrière de l'État, il n'y a jamais eu de timbre», a-t-il poursuivi. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabetisation y voit une occasion sûre

de maîtriser les effectifs du personnel enseignant ainsi que des volontaires (pris en charge par l'État) et des enseignants communautaires (dont la prise en charge est assurée par les parents d'élèves dans les milieux ruraux).

Lutte contre les antivaleurs

Des arguments tout à fait suffisants pour convaincre les usagers. «On nous a déjà dit que cette opération consistera à fiabiliser le fichier de la Fonction publique. En tant que citoyen, on a besoin d'une administration qui gère nos données de manière fiable et sécurisée», se félicite M. Mbemba, un agent de la direction départementale des sports du Kouilou. Voulant s'arrimer aux exigences des institutions internationales qui font de la transparence une exigence de gouvernance, le Congo-Brazzaville exécute ces dernières années un ambitieux programme de lutte contre les antivaleurs. En témoignent des textes de loi, sans oublier des institutions telles que la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR). Des politiques qui font partie des arguments pour convaincre la Banque mondiale, pour financer le projet d'enrôlement biométrique des agents civils de l'État, comme l'a expliqué Calixte Kolyardo.

Déogracias Madocie MONGO & John NDINGA-NGOMA

REMERCIEMENTS

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, Sr Ursule Tsimambakidi, supérieure de la Congrégation des sœurs servantes de Cana et famille, remercient très sincèrement les évêques du Congo, les parents, amis et connaissances, toutes les personnes qui, de près ou de loin, les ont assistés moralement, spirituellement ou matériellement,



lors du décès le mardi 21 mars 2023 à Brazzaville de leur mère, sœur, tante, la nommée **Henriette BABONGA BAKOUIZILANDI**. L'inhumation a eu lieu le mardi 4 avril à Madzia (département du Pool). Veuillez le Seigneur les bénir, pour continuer à opérer le bien!



Le ministre Mondjo et les principaux responsables des hôpitaux des Armées

Le ministre Mondjo a appelé ses responsables d'hôpitaux à plus de professionnalisme. «Cela devra se traduire, dans vos actes quotidiens de commandement, par le renforcement des capacités professionnelles des personnels en vue de garantir l'expertise dans les différents domaines de la gestion hospitalière; l'emploi rationnel des personnels, en distinguant ceux destinés aux soins de santé e

cette question particulièrement sensible». En matière de patrimoine et d'équipement, le ministre Mondjo a souligné que: «Plusieurs projets ont été engagés depuis quelques années, avec pour objectif global l'amélioration de l'offre de soins, des conditions de vie et de travail. Dans ce même processus, il se poursuivra la réhabilitation et l'équipement des hôpitaux ainsi

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS EN PARTENARIAT MULTILATERAL

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

Brazzaville, le 18 Avril 2023

COMMUNIQUE

Avis d'annulation de procédure d'Appel d'Offres National n° 03/2021/MAETGT/DGGT-CT-CEP du 23 novembre 2021

Le Coordonnateur du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville – Pointe-Noire – Brazzaville porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres National n° 03/2021/MAETGT/DGGT-CT-CEP du 23 novembre 2021 relatif à la « Fourniture de sept cent cinquante (750) kits du petits matériels agricoles : houes, pelles carrées, pelle-bêche, brouettes, machettes, arrosoirs, râteaux », publié dans LES DEPECHE DE BRAZZAVILLE n° 4130 du 24 novembre 2021 et dont

l'ouverture des plis a lieu le 28 décembre 2021, est annulé.

En conséquence, les offres correspondantes reçues, bien qu'étant devenues déjà caduques, seront retournées aux différents soumissionnaires.

Le Coordonnateur,

(Signature)
Le Coordonnateur
BATOUNGUIDIO. -

SOUDAN

Le Pape François appelle les belligérants à la fin des combats

L'appel du Souverain pontife fait suite au déclenchement depuis le 15 avril 2023 des combats entre l'armée soudanaise, dirigée par le général Abdel-Fattah Burhan et le groupe paramilitaire des Forces de soutien rapide, dirigé par le général Mohammed Hamdan Daglo. Ces combats ont fait plus de 400 morts en neuf jours.

«Hier, c'était la Journée mondiale de la Terre, je souhaite que les efforts pour prendre soin de la création soient toujours accompagnés d'une solidarité efficace envers les plus pauvres. Malheureusement, la situation au Soudan reste grave, je renouvelle donc mon appel pour que la violence cesse au plus vite et que le chemin du dialogue reprenne. Je vous invite tous à prier pour nos frères et sœurs soudanais», a déclaré le Pape François.

Plusieurs civils résidant à Khartoum, la capitale du pays,



Le Pape François suit attentivement la situation au Soudan

se sont aventurés à l'extérieur uniquement pour obtenir des denrées alimentaires d'urgence ou pour fuir la ville. Alors que les services de santé sont à genoux depuis des décennies et qu'un tiers des 45 millions d'habitants souffre de la faim, l'arrêt des opérations de la plupart des humanitaires, après la mort d'au moins quatre d'entre eux depuis une semaine, va aggraver la situation.

De nombreux pays ont entamé des opérations de rapatriement de leurs ressortissants du Soudan, c'est le cas de l'Arabie Saoudite, de l'Allemagne et de la France. Face à cette situation, les Etats-Unis d'Amérique ont annoncé, lundi 24 avril, un cessez-le-feu de 72h pour le Soudan.

Alain-Patrick MASSAMBA

GUERRE AU SOUDAN

Le Tchad face à l'afflux des réfugiés fuyant les hostilités au Darfour

Tandis que les combats entre les forces du général Fattah al-Burhane et les paramilitaires du général Daglo dit Hemetti se poursuivent au Soudan, les réfugiés fuyant ce conflit continuent d'affluer au Tchad. Ces derniers jours, la bataille s'était intensifiée notamment dans la capitale Khartoum mais aussi dans la région du Darfour occidental, à quelques kilomètres de la frontière tchadienne.



La guerre au Soudan provoque le déferlement des réfugiés...

Parmi ceux qui entendent passer du côté tchadien, il y a les civils et les soldats de l'armée régulière qui font défection. Pour faciliter l'évacuation des civils, un cessez-le-feu de 48h a été acté par les deux troupes rivales. Il est entré en vigueur mardi 25 avril dernier à minuit.

Plusieurs sources évoquent d'intenses combats lundi 24 avril dans la ville soudanaise d'El Geneïna, capitale du Darfour occidental située à moins de 40 kilomètres de la frontière tchadienne.

Les humanitaires se préparent pour un nouvel afflux de

réfugiés. Les camions contenant l'aide du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'ONU, partis de la capitale N'Djamena, pourraient arriver sur zone dans la journée. L'ONG Première Urgence a, quant à elle, déployé depuis dix jours une clinique mobile dans le village frontalier de Koufroun.

«Deux infirmiers ont consulté plus d'un millier de patients, notamment de nombreuses femmes enceintes et des enfants en état de malnutrition», raconte le Dr Christelle Fallone.

«Les civils ne sont pas les

seuls à passer la frontière: de nouveaux soldats de l'armée régulière soudanaise continuent de faire défection. Ils seraient maintenant près de 500 à s'être réfugié côté tchadien avant d'être désarmés et cantonnés dans la ville d'Adré», indique une source locale.

Enfin, les humanitaires et personnels Onusiens quittent également le Darfour: 64 d'entre eux ont été évacués par la route vers la ville d'Abéché dans l'Est du Tchad, avant de gagner la capitale.

Gaule D'AMBERT

ANNONCE

Dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Kinsoundi (1993-2023), cette maison de formation organise du 10 au 11 mai 2023 à Brazzaville, sous le haut patronage de la Conférence épiscopale du Congo, des Journées philosophiques sur l'œuvre missionnaire de Mgr Georges Firmin Singha. Ces journées se tiennent sur le thème: «Héritages, trajectoires, évocation. Les défis pastoraux de Mgr Georges Firmin Singha, Mwênè pèlè (1924-1993)».

CAMEROUN

Recrudescence des cas de choléra dans la région de Yaoundé

Les autorités camerounaises ont indiqué, le 19 avril 2023, que la région du Centre, dont le chef-lieu est la capitale du pays Yaoundé, «connaît depuis quatre semaines une recrudescence des cas de choléra». Le ministère de la Santé a souligné avoir activé le dispositif de riposte dédié à cette épidémie.

Les autorités sanitaires ont confirmé 88 cas et 5 décès, sans préciser quelles sont les localités les plus touchées. Les districts concernés sont: Obala, localité située à une quarantaine de kilomètres au Nord de Yaoundé et Mfou, à une trentaine de kilomètres à l'Est... Cependant, les districts sanitaires de Djoungolo, Cité-verte, Nkoldongo et Biyem-Assi se trouvent dans la capitale camerounaise, proches du Centre-ville. Le ministère de la Santé a annoncé l'activation du dispositif de riposte dédié à cette épidémie de choléra pour l'endiguer et éviter sa propagation à d'autres régions. Traitements gratuits, kits



Le choléra sème la terreur au Cameroun, dans la région du Centre

pour rendre l'eau potable, etc. Le ministre de la Santé Manaouda Malachie a appelé «à la responsabilité de tous», et a invité «à observer des mesures d'hygiène de base».

Le choléra est une infection diarrhéique aigue provoquée par l'indigestion d'aliments et d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*. L'infection provoque vomissements et diarrhées aigus. Elle se traite efficacement avec des sels de réhydratation orale ou par perfusion de liquide

et d'antibiotiques. Mais sans traitement, le choléra est une maladie dont on peut mourir en quelques heures. Pour l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la transmission du choléra est étroitement liée à un accès inapproprié à l'eau potable et à des installations d'assainissement, faisant de la présence de la maladie, «un indicateur d'insuffisance du développement social».

A.-P. MASSAMBA

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.

Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244

E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION

«WRIST CONSTRUCTION»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA

Siège Social : 94 bis, rue Joly, arrondissement 2 Baongo, Brazzaville,

République du Congo

RCCM : CG-BZV-01-2023-B12-00044
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu le 24 novembre 2022 par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 16 mars 2023, sous Folio 050/004, numéro 900, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale : Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.) ;

Objet social : La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :

* Les activités d'architecture et d'ingénierie ;
* Les activités de contrôle et d'analyses techniques.

Dénomination : «WRIST CONSTRUCTION» ;

Siège social: 94 bis, rue Joly, arrondissement 2 Baongo, Brazzaville, République du Congo ;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts ;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées

par les associés ;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 24 novembre 2022 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 16 mars 2023, sous folio 050/005, numéro 903, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés ;
Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 24 novembre 2022, Monsieur MANDANGUI Elie Geoffroy, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée de trois (3) ans renouvelable ;
Immatriculation au RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 22 mars 2023, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B12-00044.

Fait à Brazzaville, le 20 avril 2023

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

DEMOGRAPHIE

Début du 5^e recensement général de la population

La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a lancé officiellement le 24 avril 2023 à Brazzaville le dénombrement principal du 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5). Son but est de disposer d'informations actualisées sur l'effectif global de la population, ainsi que ses caractéristiques démographiques et économiques. Pour ce lancement, elle était assistée de Mme Korotoumou Ouattara, représentante résidente de la Banque mondiale et de Victor Rakoto, représentant du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA).



Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas lançant le 5^e recensement général de la population

Le RGPH-5 s'inscrit dans le respect des normes et standards internationaux avec le soutien de la Banque mondiale et de l'UNFPA, a rappelé Mme le ministre du Plan. Le dénombrement principal, a-t-elle dit, mobilisera d'importantes ressources, notamment humaines et matérielles. Son exécution fera intervenir 33 coordonnateurs départementaux, 284 proviseurs, 1400 contrôleurs et 6700 agents recenseurs. Plusieurs outils modernes de collecte seront utilisés dont 9000 tablettes numériques, 239 GPS et des serveurs. Un dispositif d'assurance qualité des outils de surveillance adéquats a été adopté sous le leadership de l'UNFPA. Pour Mme Ingrid Ebouka-Babackas, les résultats du RGPH-5 déboucheront sur une cartographie géo-référencée des localités et des infrastructures de base pour les besoins d'aménagement du territoire et de suivi de la politique de décentralisation. Son aboutissement permettra de posséder une base de sondage d'unités aérolocaires pour les enquêtes futures et la mise en place d'un système d'information géographique (SIG).



Une vue de l'assistance

Le représentant de l'UNFPA, Victor Rakoto a d'abord félicité la ministre ainsi que tous les autres acteurs impliqués dans ce recensement, pour avoir réussi à franchir avec succès, toutes les étapes de préparation de ce dénombrement: la préparation du document de projet, la réalisation de la cartographie pilote et du recensement pilote; la réalisation de la cartographie censitaire en période de pandémie de COVID-19 et la formation du personnel impliqué dans le dénombrement principal.

Il a souligné que grâce à son caractère universel et systématique, le RGPH s'est positionné comme le principal fournisseur de données, auxquelles peuvent s'adosser les politiques et programmes de développement. «Le pays disposera des données nécessaires pour un suivi efficace du processus de réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et de son progrès vers la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine «l'Afrique que nous voulons», a-t-il dit.

Sur le plan national, a ajouté le représentant de l'UNFPA, le RGPH-5 va permettre au pays de disposer des données fiables et récentes pour une meilleure prise de décision et planification de développement et pour conduire au mieux la mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2022-2026) et des différents politiques et programmes sectoriels.

Mme Korotoumou Ouattara a appelé tout le personnel impliqué au sens d'éthique, de responsabilité et de rigueur dans le processus pour assurer le succès de cette opération et garantir la qualité des informations précieuses qui seront collectées.

A noter qu'au Congo, le dernier recensement général de la population remonte à 2007 avec un effectif global «étrangers y compris» estimé à 3 697 490 habitants.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA
et Princesse GRACIASS
(Stagiaire)

CÉLÉBRATION DES 75 ANS OMS

La campagne de la célébration pourra se dérouler pendant toute une année

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a totalisé ses 75 ans d'existence cette année. Elle a été créée le 7 avril 1948. Pour marquer cette date au Congo, la campagne de célébration a été lancée officiellement le 14 avril 2023, à Brazzaville, avec décalage. Le lancement a été présidé par Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population en présence de Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Congo et du Dr Lucien Alexis Manga, représentant de l'OMS au Congo.



Les officiels devant le gâteau d'anniversaire

Le directeur général de cette organisation a souhaité que la campagne de cette célébration dure pendant toute année pour avoir l'occasion de partager, de revoir, de discuter, d'analyser son action et surtout les perspectives, a relayé le représentant de l'OMS au Congo. Le canevas de la cérémonie de lancement de la campagne de cet anniversaire a démarré par la projection d'une vidéo qui a montré en résumé le leadership du Congo dans la mise en œuvre des résolutions des assemblées générales de l'OMS. Et une conférence de presse co-animée par le ministre de la Santé et le représentant de l'OMS au Congo, axée sur plusieurs aspects, dont la collaboration entre l'organisation mondiale de la santé et le Congo et les différents défis sanitaires auxquels est confronté le pays.

Lançant officiellement la campagne, Gilbert Mokoki a déclaré: «Voici 75 ans que notre Organisation mondiale de la santé poursuit sa mission:

promouvoir les meilleurs cas de santé possibles de tout être humain. Dans ce sens, au cours des assemblées mondiales et des comités régionaux, l'OMS adopte des résolutions et des stratégies pour rendre accessibles et de façon équitable les soins de santé. Nonobstant, cette volonté et le travail subséquent, force est de constater que le monde émerge de l'at-

teinte de cet idéal et ce pour plusieurs facteurs limitant, dont les principaux sont l'insuffisance des ressources et les crises humanitaires». Le thème «Santé pour tous» re-



Pendant le lancement officiel de la campagne de célébration

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL ONGOLY IKORA

Camp Clairon, immeuble dit «Petit Flamboyant», 2^eme étage appt. n°2, Centre-ville
(En face de l'école militaire Général Leclerc),
Tél : 06.674.93.72 / 05.798. 85.43
Email : jasmine@office-ongoly.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date du 21 novembre 2022, reçu par Maître Aude Jasmine ONGOLY IKORA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 01 décembre 2022, à la recette des impôts de Baongo, folio 211/01, numéro 1883, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société par Actions Simplifiée (SAS) ;
Dénomination sociale: «GROUPE D'ETUDES ET DE REALISATIONS TECHNICO-ECONOMIQUES»
En sigle: «GERTEC»

Siège social: Brazzaville, Plateaux des 15 ans, arrondissement 3 Mougali, 1130 Rue Mayombe, République du Congo.
Capital social: Un Million Cinq Cent Mille (1, 500 000) Francs CFA, divisé en Cent Cinquante (150) actions de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune entièrement souscrites.

Objet social: la société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats partis au Traité OHADA, et particulièrement en République du Congo:

- La réalisation d'études socio-économiques et techniques ;
- L'élaboration et l'évaluation des politiques publiques ;
- L'évaluation des projets et d'actifs ;
- Le redressement des entreprises en difficulté ;
- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Suivant l'état de souscription et de versement annexé aux statuts par le Notaire soussignée, en date du 21 novembre 2022 et enregistré 01 décembre 2022, à la recette des impôts de Baongo, folio 211/02, numéro 1834, les associés ont partiellement libéré leurs actions à hauteur de la somme de francs CFA : Six cent Mille (600.000)

Présidence: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur DEFOUNDOUX- FILA Hyacinthe, a été nommé en qualité de Président de la société, pour une durée de trois (3) ans.

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 06 février 2023.

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 13 avril 2023, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B16-00006

Pour insertion

Maître Aude Jasmine ONGOLY IKORA
Notaire

tenu pour cette année rappelle à chacun des Etats membres la nécessité de faire son bilan de concevoir, d'inventer des mécanismes et des politiques de santé afin que chaque habitant puisse accéder aux soins de santé sans grosses dépenses financières, a indiqué le ministre de la Santé.

Selon lui, la République du Congo, pays qui abrite le bureau régional de l'OMS en Afrique, a la volonté d'atteindre les cibles de l'ODD 2030, objectifs en lien avec l'instauration de la couverture santé universelle. «Ainsi, la mise en fonction des nouveaux centres hospitaliers modernes, la formation en masse des ressources humaines en santé, l'instauration de plusieurs initiatives de gratuité, la mise en œuvre de la revitalisation des districts sanitaires et la réforme hospitalière ainsi que la mise en place de l'assurance maladie universelle répondent bien à cette volonté d'atteindre les cibles du 3^e objectif du développement durable en 2030 par le Congo», a-t-il souligné.

A la conférence de presse, les deux orateurs ont abordé les actions qu'il faut entreprendre pour améliorer les indicateurs de santé. La stratégie opérationnelle conjointe OMS et ministère de la Santé s'opère dans les 24 districts sanitaires. Le lancement des festivités des 75 ans de l'OMS a connu la participation de Mme Yolande Mvoumbo, conseillère du Président de la République, chef de l'Etat, chargée des questions de santé et des affaires sociales.

Philippe BANZ

ATLS

Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social, B.P.: 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

BOUGIE DU CONGO SARL

Société à Responsabilité Limitée au capital de FCFA 1 000 000
Siège Social : 327, Avenue Marien Nguabi, Immeuble SCI Cocotiers, porte 102, en face
des bureaux des Nations Unies
RCCM: CG-PNR-01-2023-B13-00077

CREATION DE LA SOCIETE

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes du Notaire, Maître Marcel NGAVOUKA et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 14 Avril 2023, il a été constitué une société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes

Dénomination sociale: BOUGIE DU CONGO SARL ;

Adresse du siège social: 327, Avenue Marien Nguabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage, porte 102, Pointe-Noire ;

1- **Objet social:** La production des bougies de cire ;

2- L'importation de tous matériels liés à la réalisation de l'objet ci-dessus;

3- Et plus généralement, toutes autres activités directes ou indirectes en relation avec l'objet de la société et toutes

opérations de quelque nature qu'elles soient, économique, juridique, financière, civile, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières au Congo ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social et à tous autres objets similaires ou connexes ou complémentaires de nature à favoriser son extension ou son développement au Congo.

Durée de vie de la société: 99 ans;

Gérant de la société: Monsieur MADAN GOPAL Salvi ;

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement, le 14 Avril 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023B-00431 du 14 Avril 2023.

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le N°CG-PNR-01-2023-B13-00077, le 14 Avril 2023.

Pour avis.

OFFICE NOTARIAL NIATI – TSATY

Tel: (+242) 05 549 29 00 /06 444 52 48

E-mail: etudeniat@yahoo.fr

Etude sise, Boulevard du Général Charles de Gaulle – en face de la Pharmacie Croix du Sud,
Centre-ville, B.P 1707 – Pointe – Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

ELECTROMECA AFRIQUE

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de: 1.000.000 FCFA
Siège social: Pointe -Noire, Centre-ville, Rue MATEVE Q. Ndjindji Arr. 1 E.P LUMUMBA
RCCM: CG-PNR-01-2023-B13-00072
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique reçu par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 14 février 2023, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire Centre sous le Folio : 048/28 N°1890 le 09 mars 2023; il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: ELECTROMECA AFRIQUE

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Capital social: 1.000.000 de francs CFA.

Siège social: Pointe -Noire, Centre-ville, Rue MATEVE Q. Ndjindji Arr. 1 E.P. LUMUMBA

Objet social:

- Maintenance des groupes électrogènes;
- Travaux d'installation électrique et électromécanique;
- Maintenance divers;
- Vente de pièce de rechange;
- Import-Export.

Gérante: Madame MARIAM ANGELE Nasser.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2023-B-00414 le 07 avril 2023

Pour annonce
Maître S. Chancel NIATI – TSATY
Notaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE N°06/2023/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PNR-CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS			
1	30.504 du 13/12/2022	Plle(s) 04	Bloc 91	Section BM	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File Ngand-Ngoyo) Centre-Ville	Arr 06 Arr 01	Mr. NGOUALA MILANDOU Destaingth Brell NGOULOUBI Yohann Joyce Daniel, NGOULOUBI Solène Louisa, NGOULOUBI Chris-Anthony et NGOULOUBI Alicia Mr. MPOHO Jean Michel
2	30.038 du 21/02/2022	Plle(s) 336 bis	Bloc /	Section E	Superficie 693,00 m ²			
3	30.142 du 21/04/2022	Plle(s) 01,02,03, 04,05, et 06	Bloc 310	Section BM1	Superficie 2360,00 m ²	NGOYO (File TCHINVASSA)	Arr 06	
4	30.465 du 24/11/2022	Plle(s) 08	Bloc 219	Section BM	Superficie 500,00 m ²	NGOYO CMA (File TCHITOUTA)	Arr 06	Mr. BOUYA Dan Eugene Junior
5	15.983 du 19/06/2008	Plle(s) 14	Bloc 139	Section BL	Superficie 400,00 m ²	Ngoyo école (File MBELO)	Arr 01	Mme. NGOUNGA Delphine Julie
6	30.261 du 19/07/2022	Plle(s) 02	Bloc 101	Section BM5eT	Superficie 201,24 m ²	NGOYO	Arr 06	Mme. OLLA-NDATI Fanelat Carine
7	28.801 du 08/11/2019	Plle(s) 02 et 03	Bloc 17	Section BYA	Superficie 1000,00 m ²	Côte-Matève (File MOUAKOUNOU)	Arr 06	Mr. OSSEKE David
8	24.619 du 29/01/2015	Pllles(s) domaine	Bloc /	Section /	Superficie 3298,10 m ²	Nanga	Arr 06	Mr. NGONDO Albert
9	20.063 du 21/04/2011	Pllles(s) 384	Bloc /	Section G	Superficie 1260,20 m ²	Centre-Ville	Arr 01	SOCIETE TRANSIT EXPRESS
10	30.500 du 12/12/2022	Plle(s) 244 bis	Bloc /	Section M	Superficie 286,00 m ²	SOCOPRISE	Arr 01	Mr. TOUKOUNOU Maurial Verdel
11	30.103 du 24/03/2022	Plle(s) 07	Bloc 328	Section BM4	Superficie 500,00 m ²	MVASSA	Arr 06	Mme. SANDY BIMBENI Frida Orthylée
12	30.299 du 12/08/2022	Plle(s) 01	Bloc 116	Section M2	Superficie 640,00 m ²	Tchimbamba (File BOULOLO)	Tchimbamba	Mme. DZOMBA née MATSOUMA Laurence
13	30.414 du 21/10/2022	Plle(s) 04	Bloc 126	Section BN	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File TCHITOUTA)	Arr 06	Mr. NTSOMI Duc De Bartelot
14	30.352 du 09/09/2022	Plle(s) 07	Bloc 221	Section BN	Superficie 500,00 m ²	NGOYO (File TCHITOUTA)	Arr 06	Mme. N'SILOU BIYELA Mavie Cardolla Parfaite
15	30.362 du 16/09/2022	Plle(s) 06	Bloc 81 bis	Section J	Superficie 458,97 m ²	MPITA	Arr 06	Mme. KIBANGOU MAKOSSO Grâce Renée
16	30.292 du 09/08/2022	Plle(s) 18 bis	Bloc 81	Section M2	Superficie 374,40 m ²	TCHIMBAMBA	Arr 01	Mr. VIBOUDOLOU VILPOUX Emmanuel Junior
17	30.413 du 20/10/2022	Plle(s) 07	Bloc 46	Section BG Suite	Superficie 217,61 m ²	MPAKA Tchimagani	Arr 06	Mr. IRANGA PEDET Balzac
18	29.700 du 08/06/2021	Plle(s) 09	Bloc 47	Section M2	Superficie 924,10 m ²	TCHIMBAMBA	Arr 01	Mr. SAMBOT Steve Benjamin
19	30.186 du 25/05/2022	Plle(s) 02	Bloc 62	Section BS	Superficie 400,00m ²	Tchimbamba (File Tchimbounda)	Arr 01	Mme. MANKELE TSONI Emilienne
20	30.337 du 02/09/2022	Plle(s) 16	Bloc 06	Section BL Suite	Superficie 500,00 m ²	Nanga (File TCHIYOBO)	Arr 06	Mr. TSIBA-Yves Samuel Antonio Emmanuel
21	30.132 du 19/04/2022	Plle(s) 10 bis	Bloc 40	Section BN-B	Superficie 162,57 m ²	Tchimbambouka (File TCHISSETCHI)	Arr 06	Mr. NDINGA Rovet
22	30.357 du 13/09/2022	Plle(s) 01	Bloc 64 A	Section L	Superficie 641,78 m ²	LA BASE	Arr 01	Mr. EYOURAYO KONDZI Destin Tagore
23	29.849 du 08/09/2021	Plle(s) 02 (L-111V)	Bloc 02	Section L	Superficie 116,16 m ²	O.C.H Saint Pierre	Arr 01	Mr. KIEMBA Emile
24	30.427 du 02/11/2022	Plle(s) 09	Bloc 08	Section BN	Superficie 500,00 m ²	Ngoyo (File TCHIKASSI)	Arr 06	Mr. GOMA Ponce Arnel
25	19.157 du 24/08/2010	Plle(s) 18	Bloc 138	Section BP	Superficie 400,00 m ²	Mpita	Arr 01	Mr. MABOUNDOU Pierre
26	29.740 du 29/06/2021	Plle(s) 01	Bloc 58	Section J	Superficie 734,37 m ²	Mpita	Arr 01	SOCIETE OCEAN VIEW FAC
27	29.943 du 23/11/2021	Plle(s) 03	Bloc 32	Section CD5	Superficie 499,68 m ²	Nanga CQ 317	Arr 06	Mr. BIANGANA MINU Grace Daniel
28	12.617 du 18/09/2006	Plle(s) 02	Bloc 239	Section BS	Superficie 315,48 m ²	Tchimbamba	Arr 01	Mme. KILELE NZOUI Yvonne Ketty
29	30.481 du 29/11/2022	Plle(s) 06,07 et 08	Bloc 40	Section A Suite	Superficie 1500,00 m ²	Nzassi (File TCHIFOUSSOU)	Tchiamba-Nzassi	Mme. MAMPOUYA Pontéciana Herlyne Phamelle
30	30.482 du 30/11/2022	Plle(s) /	Bloc /	Terrain rural	Superficie 3732,46 m ²	Pointe-Indienne (File Tchiminima)	LOANGO	Mr. HOBIE Thierry
31	30.483 du 30/11/2022	Plle(s) /	Bloc /	Terrain rural	Superficie 464,07 m ²	Pointe-Indienne (File Tchiminima)	LOANGO	Mr. ADEOSSI OBAFEMI Moïse Yohan
32	29.512 du 21/12/2020	Plle(s) 238	Bloc /	Section G	Superficie 630,00 m ²	Centre-Ville	Arr 01	Mme. BANGALA née CAPITA-MAKOSSO Thérèse
33	29.960 du 09/12/2021	Plle(s) 06	Bloc 35 bis	Section BX	Superficie 829,00 m ²	Ngoyo (File Tchinvassa)	Arr 06	Mme. MANDZOUA DANDOU Elisabeth

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 04 Avril 2023

Yvon Faustin Magloire OKEMBA
Inspecteur des impôts/Chef de bureau

CONFERENCES-DEBATS DU GIRES SUR LES 140 ANS DE L'EVANGELISATION DU CONGO

Le siège de l'ACERAC a abrité l'événement

Dans le cadre de la célébration des 140 ans de l'évangélisation du Congo, le Groupe interdisciplinaire de recherches sur l'Eglise et la société (GIRES), sous le haut patronage de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), a organisé des conférences-débats sur le thème: «Education et Evangélisation au Congo-Brazzaville: Bilan, défis, perspectives». C'était samedi 22 avril 2023, dans la salle des conférences du siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique Centrale (ACERAC).



L'archevêque, président de la CEC, le nonce apostolique, les membres de l'épiscopat congolais, les officiels, les conférenciers et les modérateurs

Placée sous l'autorité de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la CEC, la cérémonie d'ouverture a connu la participation de NN.SS. Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, vice-président de la CEC, Victor Abagna Mosa, archevêque métropolitain d'Owando, Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, Franck Daniel Nzika, évêque d'Impfondo, Gélase Armel Kema, évêque de Ouesso, Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie et Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. Plusieurs personnalités de divers rangs ont pris part à cette cérémonie d'ouverture dont Mme Adélaïde Mougany, conseiller spécial du Chef de l'Etat, M. Anselme Badiabo, président de la Commission Education de l'Assemblée nationale, Mme Belinda Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, Pr Omer Massoumou, doyen de la Faculté des lettres, arts et des sciences humaines (FLASH), aux côtés des enseignants-chercheurs de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville, des prêtres, religieux et religieuses de diverses congrégations, des membres du

GIRES ainsi que des fidèles laïcs de toute obédience. Après la prière d'ouverture par l'évêque de Kinkala et membre du GIRES, le mot du modérateur du jour, l'abbé Christophe Maboungou, recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, a ouvert la longue série des allocutions et communications. Quatre allocutions assorties de sept communications réparties en deux panels ont meublé la trame de ces assises d'une haute portée scientifique. Intitulés: «L'évangélisation du Congo: repères, défis de la foi, nouvelles perspectives» et «L'éducation catholique - d'hier à aujourd'hui: le système éducatif aux prises avec la réalité sociale», ces deux panels ont eu respectivement pour modérateurs: la Professeure Scholastique Dianzinga et le Professeur Grégoire Lefouoba. Le mot du modérateur de la cérémonie a été suivi de l'allocution de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, membre du GIRES, président du Comité d'organisation, qui a rappelé que l'idée de créer le GIRES avait jailli en 2018, pendant qu'il était encore président de la CEC. Dans son discours d'ouverture, l'archevêque, président de la CEC a d'abord fait observer une minute de silence en mémoire de tous ces missionnaires venus de loin pour apporter l'évangile

en terre congolaise et de ses aînés dans la foi ayant œuvré dans le champ du Seigneur, avant d'exprimer les attentes de cette rencontre: «Si les défis sont nombreux, les perspectives devraient davantage nous intéresser et provoquer notre ingéniosité. Appelés à coopérer de façon conjointe pour le bien commun, l'Eglise et l'Etat doivent continuellement faire une mise à jour de leur apport mutuel pour le bien-être des hommes, des femmes qui font l'objet de leur ministère.» Au terme de son intervention, le président de la CEC a déclaré ouvertes les conférences-débats du GIRES sur les 140 ans de l'évangélisation du Congo. Les intermèdes musicaux de cette cérémonie qui a revêtu la plénitude de son authenticité ont été assurés par un groupe composé des fidèles chrétiens de la paroisse Saint-Jean Baptiste de Talangaï, alors que la troupe de théâtre: «Large Horizon» avec ses sept jeunes acteurs, dont l'abbé Genflord Bouesso Diatsouika, stagiaire diacanal de la paroisse Notre-Dame du Ro-

saire de Bacongo, et ayant pour metteur en scène M. Ange Marie Bayaloula, a égayé l'auditoire en présentant la pièce: «Colls pour imbéciles (CPI)». La conférence inaugurale du jour a été celle de l'abbé Antonio Mabilia, secrétaire général de l'ACERAC. Au total sept communications dont quatre pour le premier panel et trois pour le deuxième, présentées par d'éminents orateurs ont permis à cette rencontre de refléter toute son authenticité: «Paradoxes, perplexité et devenir endogène de l'évangélisation chrétienne au Congo» par le Pr Didier Ngalebaye, maître de conférences à l'Université Marien Nguabi de Brazzaville; «L'interculturalité à l'épreuve de la foi. Le cas de l'œuvre de Montligeon» par l'abbé Nazaire Mabanza, directeur de l'Ecole des sciences religieuses (ESR); «Les pères fondateurs de l'Eglise du Congo. Mgr Hyppolite Carrié et Mgr Prosper Augouard 1883-1921» par l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, docteur en histoire, maître-assistant à l'Université

Marien Nguabi; «Les églises de réveil dans la recomposition des identités urbaines à Brazzaville» par l'abbé Alexis Tobangu, responsable du Foyer Abraham, docteur en sociologie, maître-assistant à l'Université Marien Nguabi; pour le premier panel. «L'œuvre éducative des missionnaires et son impact à Boundji de 1900 à 2000» par le Pr Zéphirin Sah, maître de conférence à l'Université Marien Nguabi; «Les écoles catholiques dans le paysage culturel d'aujourd'hui» par le père Armel Badi Bilombo, vicaire judiciaire adjoint de Brazzaville, docteur en droit canonique, enseignant à l'ESR; «L'innovation technologique et l'éducation catholique» par l'abbé Gyscard Gandou D'Isseret, directeur diocésain de l'Ecole catholique de Brazzaville, enseignant à l'ESR, pour le deuxième panel. Le condensé de ces communications et allocutions est contenu dans l'article ci-dessous d'Aristide Ghislain Ngouma, membre du comité d'organisation, du GIRES et du secrétariat de ces assises. Au terme de ces conférences-débats, des personnalités de l'Eglise: NN.SS. Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président du Comité d'organisation de cette rencontre scientifique, Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo, ont reçu des mains de Mgr Javier Herera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, des attestations de mérite, tandis que Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC, a remis des attestations de participation aux conférenciers et

modérateurs de chaque panel. Les discours du nonce apostolique au Congo et au Gabon et de l'évêque vice-président de la CEC, ont servi de boucle à cette cérémonie d'un niveau scientifique louable et hautement remarquable.

Gislain Wilfrid BOUMBA

.... Ils ont dit: ...

Pr Didier Ngalebaye, maître de conférences de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville, intervenant au thème: «Paradoxes, perplexité et devenir endogène de l'évangélisation chrétienne au Congo»: «J'ai proposé que l'Eglise se fasse évaluer historiquement pour comprendre d'une part pourquoi elle est en rupture avec les traditions. Le fidèle qui vient à l'Eglise vient de quelque part. Chez lui, il y a une certaine façon de vivre. Or, rejeter cela en bloc, ça heurte.»

Sœur Ida Pélagie Louvouandou, supérieure régionale de la Congrégation des Sœurs de charité Dominicaine, de la Présentation de la Sainte Vierge: «Ce que j'ai retenu, c'est que l'éducation, c'est la base de l'évangélisation. On ne peut pas évangéliser sans passer par l'éducation.»

Sœur Régine Mofila, membre de la Congrégation des Sœurs Disciples du Divin Maître: «La science évolue et il y a des réalités dont nous ne devons pas faire abstraction. Les enfants sont plus malins que les adultes, plus intelligents du point de vue technologique que les adultes. Alors, là, se pose un problème.»

Propos recueillis par

Jean Claude NKODIA de Radio Maria/Brazzaville et retranscrits par Gislain Wilfrid BOUMBA.

Un rendez-vous qui a tenu ses promesses

Le Groupe interdisciplinaire de recherches sur l'Eglise et la société (GIRES) a organisé samedi 22 avril 2023, sous le haut patronage de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), des conférences-débats sur le thème: «Education et évangélisation au Congo-Brazzaville: Bilan, défis et perspectives».

Tenues à l'hôtel Saint François de Paule, siège de l'Association des Conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC), ces conférences-débats se sont déroulées en deux panels et ont réuni le Nonce apostolique au Congo et au Gabon; les membres de l'épiscopat congolais; le Conseiller spécial, chef du département agricole, élevage, pêche et développement rural du président de la République, Mme Yvonne Adélaïde Mougany; la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza Mme Belinda Ayessa; le président de la Commission Education de l'Assemblée nationale, M. Anselme Badiabo; les universitaires et enseignants-chercheurs; les membres du clergé et autres personnes consacrées; les membres du GIRES; les fidèles chrétiens laïcs; les hommes et femmes de bonne volonté et d'autres invités. L'activité a démarré par une prière dirigée par Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, membre du GIRES. A l'ouverture des travaux, trois prises de parole ont ponctué le début de la cérémonie. D'abord le mot du maître de cérémonie qui a brossé une vue panoramique des enjeux de la rencontre. Ensuite, le mot du Comité d'organisation par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, membre du GIRES et président du Comité d'organisation qui a retracé l'itinéraire et l'action du

GIRES à travers la configuration et les enjeux de ce groupe de recherches puis l'idée et visées de ces conférences-débats. Enfin, il y a eu le discours d'ouverture par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, président de la CEC. Dans son discours, le président de l'épiscopat congolais a, avant tout propos, «invité les participants à s'incliner avec lui devant la mémoire de tous les missionnaires, dévots et héros de l'évangile qui ont, il y a 140 ans foulé la terre du Congo pour porter le message de Jésus Christ à leurs frères». Mgr Manamika a évoqué les moments marquants de l'épopée missionnaire au Congo, depuis la pénétration de l'évangile en 1883 jusqu'à nos jours. Il a exalté l'œuvre de l'Eglise au Congo dans le domaine de l'éducation, problématique inscrite au cœur de l'Accord-cadre signé en février 2017 entre le Saint-Siège et l'Etat congolais. Après les allocutions, les participants ont eu droit à la conférence inaugurale donnée par l'abbé Antonio Mabilia, Secrétaire général de l'ACERAC. L'abbé Antonio a parlé de l'évangélisation dans son contexte lointain en se penchant sur le contexte congolais. Il a bâti sa communication en trois points: l'évangélisation comme ordre du Christ contenant un préambule sous-tendu par les Ecritures Saintes avec à la clé le mot d'ordre que Jésus donne aux

disciples pour aller évangéliser; les prescriptions de Jésus aux apôtres; l'impact de ce mot d'ordre de Jésus aux apôtres dans le contexte congolais. La conférence inaugurale a mis en évidence les «barbaries indescriptibles» qui ont pris racines au Congo, 140 ans après l'évangélisation du pays. L'activité s'est poursuivie par le dépouillement du premier panel sur le thème: «L'évangélisation du Congo: repères, défi de la foi, nouvelles perspectives». Ce panel a eu pour modératrice la professeure Scholastique Dianzinga, historienne. Il était constitué de quatre conférences. Ouvrant le bal des conférences du premier panel, le professeur Didier Ngalebaye, maître de conférences à l'Université Marien Nguabi a, à travers «Paradoxes, perplexité et devenir endogène de l'évangélisation chrétienne au Congo», et dans l'optique d'une évangélisation en profondeur, posé le problème de recherche: «Après 140 ans de pratique, quels paradoxes et perplexité présente le modèle d'évangélisation chrétienne au Congo, et quelles perspectives correctives peut-on suggérer?» Modèle de recherche emprunté par le conférencier au moyen de la méthode phénoméno-prospectiviste. Sa recherche selon lui, revendique entre autres résultats: le penchant politique, l'esprit mercantiliste et la double implication, dans l'homosexualité et les loges, de certains serviteurs de Dieu, qui sont les principaux paradoxes (faits contraires à la doctrine chrétienne) gênant l'élan spirituel d'une évangélisation saine au Congo.

A sa suite, l'abbé Nazaire Mabanza, enseignant à l'Ecole des sciences religieuses de Brazzaville, a développé le thème: «L'interculturalité à l'épreuve de la foi. Le cas de l'œuvre de Montligeon». Il a développé son exposé en partant de l'expérience africaine par rapport à celle de l'Occident. Il a illustré son propos en faisant sienne la vision de deux théologiens d'Afrique, Jean Marc Ela et Barthélémy Adoukouonou. En réalité, il s'est agi de faire ressortir la logique de l'interculturalité au Congo en se référant à la notion sémantique du concept culture et du mot inculturation. Le conférencier a également pris pied sur la position de Joseph Ratzinger (Pape Benoît XVI) face au paradigme interculturalité en Afrique. Pour lui, l'œuvre de Montligeon éclaire la culture africaine en matière de la vénération des ancêtres qui sont si importants et la prière pour les défunts. Ce que condamnaient les missionnaires et que la théologie africaine devrait aider à mettre en valeur. De son côté, l'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la CEC, maître-assistant à l'Université Marien Nguabi a exposé sur «Les pères fondateurs de l'Eglise du Congo: Mgr Hyppolite Carrié et Mgr Prosper Augouard de 1883-1921». Il a centré sa conférence sur ces deux précurseurs, deux figures emblématiques de l'évangélisation du Congo: Mgr Carrié et Mgr Augouard. Il les a présentés comme pionniers et bâtisseurs de l'Eglise du Congo. C'est grâce à eux, souligne le conférencier qu'est née l'Eglise du Congo entre 1883 et 1921, avec la fondation

des deux premières missions du pays: Loango et Linzolo. L'abbé Ibombo a prôné l'héritage reçu par ces dévots missionnaires de l'évangile. Dernier conférencier du premier panel, l'abbé Alexis Tobangu, maître-assistant à l'Université Marien Nguabi a entretenu l'auditoire sur «Les églises de réveil dans la recomposition des identités urbaines à Brazzaville». Il a parlé de plusieurs sphères avec au menu des éléments sociologistes, et a notamment présenté le fonctionnement des églises de réveil et leur mode opératoire. Selon les spécialistes a-t-il indiqué, le recours religieux concernant l'existence de ces églises est devenu une alternative pour l'insertion sociale. C'est un moyen d'entraide sociale: mariage, deuil, fêtes et autres. Ces églises atteignent facilement les consciences par les moyens de communication. Pour ces églises, la foi en Jésus Christ est la seule solution à tous les problèmes. Elles sont devenues des lieux de vente d'espoir. Même les cadres et les universitaires se laissent séduire par cette nouvelle donne. Le conférencier a fait écho au Message des évêques du Congo du 16 octobre 1977. Le second panel modéré par le professeur Grégoire Lefouoba, universitaire a eu pour thème: «L'éducation catholique - d'hier à aujourd'hui: Le système éducatif aux prises avec la réalité sociale». Trois sous-thèmes ont meublé ce panel à savoir: «L'œuvre éducative des missionnaires catholiques et son impact à Boundji de 1900 à 2000»; «Les écoles catholiques dans le paysage culturel d'aujourd'hui»;

«L'innovation technologique et l'éducation catholique». Ces trois conférences ont été données tour à tour par le professeur Zéphirin Sah, maître de conférences à l'Université Marien Nguabi; les pères Armel Badi Bilombo et Crépin Gyscard Gandou D'Isseret, tous deux, enseignants à l'Ecole des sciences religieuses de Brazzaville. Dans l'exploitation de ce panel, le professeur Sah s'est appesanti sur l'implantation des missionnaires catholiques à Saint Benoît de Boundji, ville centenaire. Un des principaux repères est la date du 10 janvier 1900 symbolisant la création de la mission catholique Saint François Xavier et les centres des métiers y afférents. Cette mission a eu bonne presse au Congo et en Afrique. La localité de Boundji recevait beaucoup de ceux de l'élite congolaise. Mais tout cela prend un coup avec la nationalisation des écoles en 1965, avant de voir renaître le même élan en 1991 à la faveur de la Conférence nationale souveraine. La contribution des missionnaires catholiques à Boundji dans la formation est inestimable. Boundji est le premier foyer culturel du Nord-Congo. A noter également la naissance des villages chrétiens. Le père Armel Badi Bilombo a rappelé les origines et fondements de l'école catholique conformément aux dispositions du Droit canon. Il a épinglé le changement des peuples que visait l'œuvre des missionnaires. Pour mieux s'approprier les réalités et cultures du milieu, les missionnaires s'adonnaient à l'apprentissage des langues des indigènes. Car la langue est le véhicule de la culture et d'autres valeurs humaines. L'éducation religieuse était ainsi le moyen de relever les défis culturels. Il s'agit

(Suite en page 11)

CLOTURE DE LA SESSION PASTORALE DES EVEQUES DU CONGO

Le financement des Commissions épiscopales et structures spécialisées de l'Eglise reste une préoccupation majeure des évêques

Débutée le mardi 18 avril 2023 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, la session pastorale annuelle des évêques du Congo s'est achevée le vendredi 21 avril 2023, sous les auspices de Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et de la Province ecclésiastique du centre (PEC), président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). En présence de tous les évêques du Congo, du nonce apostolique au Congo et au Gabon, des recteurs des grands séminaires, des membres des Commissions épiscopales, des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat et du Conseil national pour l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC) conduit par Firmin Bonzangabato son président, ainsi que des individualités.

Les évêques ont écouté attentivement les exposés des rapports d'activités des différentes structures d'Eglise: «Le CNALC s'attèle à l'organisation de l'assemblée générale électorale du nouveau bureau national»; «La Caritas-Congo participe à plusieurs opérations d'aide et d'assistance aux personnes vulnérables. Un plan national de travail a été mis en place avec Catholic relief services Congo (CRS) en vue d'appuyer les Caritas paroissiales et diocésaines dans la formation des ressources humaines pour le renforcement des capacités. Aussi, la modernisation de la Caritas nationale par la construction de son siège digne de ce nom»; «La Commission épiscopale de l'éducation chrétienne (CEEDUC) est dans la phase de redynamisation des écoles catholiques et la sensibilisation à travers les diocèses du Congo pour l'ouverture prochaine de l'université catholique, à Pointe-Noire»; «La Commission famille est très engagée dans la formation des couples catholiques. Un directoire du mariage chrétien et les statuts doivent être élaborés pour mieux réguler son action»; «L'Enfance et la jeunesse s'active dans l'organisation des différentes activités. Cette année, l'accent est focalisé sur les 38^e journées mondiales de la jeunesse de Lisbonne, au Portugal»; «Justice et paix est impliqué dans le suivi des projets de paix dans le département du Pool, notamment dans dix villages pour le rayonnement de Kindamba avec le projet Bisalu bia kidzunu (BBK). Mais le manque de financement et la vétusté du moyen roulant freinent l'élan du travail. Il faut donc redynamiser les commissions diocésaines, organiser

véritablement la quête impéree et organiser tous les deux ans la semaine sociale»; «La Semaine Africaine est sous béquille. Le manque de financement pour la parution du journal, la dette criarde vis-à-vis de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) qui s'élève à 210 millions de Francs Cfa freinent l'élan et ne sait à quel saint se vouer»; «L'évangélisation et la catéchèse, l'apostolat Biblique manquent une catéchèse existentielle. L'élaboration d'une catéchèse nationale pour tous les diocèses du Congo s'impose»; «La vie consacrée regroupe toutes les Congrégations et autres structures présentes au Congo. Elle compte 95 Congrégations, soit 61 féminines et 34 masculines pour 638 personnes, soit 453 religieuses et 185 religieux»; «L'aumônerie militaire avec la signature d'un accord de coopération entre le ministère de l'intérieur d'une part, et le ministère de la défense nationale et l'Eglise catholique au Congo d'autre part, augure de lendemains meilleurs dans l'action de l'aumônerie au sein de la Force publique. C'est un organe d'appui dans le cadre de la pastorale et de la célébration des messes dans les casernes militaires»; «Les Œuvres pontificales missionnaires (OPM) reçoivent beaucoup de subsides de Rome, mais leur participation est faible. Il faut élever le niveau de participation des fonds et cela passe par les diocèses qui doivent fournir des efforts considérables. L'accord-cadre signé en 2017 entre le Congo et l'Etat du Vatican doit être mis en application pour avoir des fruits escomptés»; «Les grands séminaires avec l'organisation cette année des ministères de lectorat



Les archevêques et évêques du Congo avec les participants à la clôture

et de l'acolytat, et des journées philosophiques sur l'œuvre missionnaire de Mgr Georges Firmin Singha en mai prochain est un atout majeur, mais les difficultés de financement demeurent»; «Le renouveau charismatique ou service de communion a mené plusieurs activités. Il a reçu mission de la part des évêques pour sensibiliser les familles et les jeunes afin de combattre les fausses idéologies qui minent notre société selon le plan de Dieu». Dans l'ensemble, les Commissions épiscopales et structures spécialisées souffrent du manque de financement pour mener à bien leurs actions. Au terme de cette session, les participants ont formulé quelques recommandations: Le développement systématique des mécanismes de comptes rendus des structures de l'Eglise; la nécessité d'initier des projets pour changer l'état et la qualité de nos infrastructures; la nécessité de rédiger des projets générateurs de revenus capables de régler le problème financier ou l'autofinancement de nos commissions et aumôneries; la nécessité d'encadrer et non combattre l'expérience de la dévotion populaire des neuf grottes; la mise sur pied d'une pastorale adaptée à l'enfance et à la jeunesse avec l'idéal de créer une commission épiscopale de l'enfance ayant à sa tête un coordonnateur; l'automatisation et la mise en œuvre d'un mécanisme de transfert des quêtes impérees; les commissions, les aumôneries et autres structures d'Eglise doivent être responsables dans la gestion du patrimoine et dans l'exécution des missions reçues de la hiérarchie dans un esprit de synodalité; la nécessité d'insister sur les critères du discernement et d'accompagnement des séminaristes et des pré-séminaristes; la revalorisation de la Commission des vocations pour un meilleur discernement et accompagnement des séminaristes. Les évêques ont aussi adopté le

programme des festivités du 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo qui débutera le jeudi 11 mai à Lekety, vendredi 12 mai à Boundji et du 13 au 14 mai 2023 dans la Province ecclésiastique du nord (PENORD), à Owando; le 20 mai à Loango et le 21 mai 2023 dans la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO), à Pointe-Noire pour s'achever du 1^{er} au 4 juin 2023 dans la Province ecclésiastique du centre (PEC), à Brazzaville. Clôture des travaux, Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou a souligné que malgré la bonne volonté de bien faire, les Commissions épiscopales et autres structures spécialisées souffrent du manque de financement dans leur fonctionnement. Cette question demeure une préoccupation majeure pour les évêques. Il a invité les participants à collaborer, à travailler toujours en synodalité et à unir les forces pour faire route ensemble.

Pascal BIOZI KIMINOU

QUATRIEME DIMANCHE DE PAQUES-A-

«Moi, je suis venu pour que les brebis aient la vie»

Textes: Ac 2, 14a, 36-41; Ps 22 (23), 1-2ab, 2c-3, 4, 5, 6; 1 P 2, 20b-25; Jn 10, 1-10

La liturgie consacre le quatrième dimanche de Pâques au sujet du Christ Bon Pasteur et on y célèbre aussi la Journée de prière pour les vocations. C'est une intention de prière qui demeure à jamais vitale, incontournable, pour nos communautés et pour l'Eglise entière. Prier pour les vocations signifie se sentir personnellement concernés par les mêmes soucis d'amour que notre Seigneur nous révèle et nous confie, pour le salut du monde entier. Cette prière, unie à l'offrande de nos sacrifices, est une mission elle aussi, de miséricorde et d'amour, que tout le monde peut vivre, surtout ceux et celles qui sont humbles, malades, souffrants. La prière pour les vocations est justement alimentée par la similitude du Bon Berger, dont nous écoutons la première partie dans la proclamation liturgique de l'évangile de Jean. Revenons ensemble sur ces éléments: il y a un enclos des brebis et une porte; à l'intérieur de l'enclos, les brebis trouvent protection et refuge, à l'extérieur le bon pâturage et l'eau qui fait vivre; le portier ouvre la porte; le pasteur y passe à travers, il appelle les brebis par leur nom et les conduit, car elles reconnaissent sa voix et se confient en lui; par contre, elles n'écoutent pas la voix des «étrangers», des «voleurs» et des «bandits». Jésus l'explique: la porte, c'est lui. Si quelqu'un entre en passant par lui, «il sera sauvé; il pourra entrer; il pourra sortir et trouver un pâturage». Le Bon Pasteur, c'est bien lui aussi, qui est venu «pour que les brebis aient la vie, la vie en abondance». Dans l'évangile, la distinction nette entre le bon pasteur et les voleurs devient un appel et une mise en garde adressés à ceux qui ont la mission de conduire le peuple de Dieu. Ils ont la vocation de donner la vie pour le troupeau, de l'aimer, de s'y dédier totalement, de le nourrir et le protéger. Et le troupeau lui-même, qui sait reconnaître le bon pasteur, a la responsabilité de suivre sa voix, pas la voix des étrangers. Cette mission et ces relations ne peuvent exister que dans des cœurs qui aiment, prient, sont vigilants et n'ont aucun but que la charité de Dieu. Ces conditions, nous le savons, sont toujours exposées aux fragilités, aux tentations et aux péchés. A partir d'ici la nécessité perpétuelle de la prière, pour les vocations et pour tous les pasteurs, afin qu'ils soient tous soutenus dans leur fidélité, surtout dans les épreuves. La présence des voleurs et des bandits, que Jésus a démasquée, ne doit pas décourager, dans les fidèles, le désir et le souci de continuer à soutenir et protéger par la prière leurs pasteurs. Malheureusement, il faut le dire, certaines situations injustifiables et intolérables qui se produisent parmi des pasteurs, risquent de provoquer une désaffection dans le peuple, une perte d'estime et de confiance vers la figure du pasteur en soi considérée. Ce sentiment, compréhensible, est pourtant une cause ultérieure de graves blessures pour la vie de l'Eglise, et de souffrance, tant pour les fidèles que pour tous les pasteurs qui se consacrent chaque jour avec amour et dévouement. Dans notre prière, alors, nous avons à être bien conscients de cela: le ministère du pasteur est voulu par le Christ, est aimé par Lui, afin que Lui-même, à travers ses pasteurs, puisse donner la vie à ses brebis. Ne nous laissons pas éloigner de cette prière: que les incohérences, les infidélités et les scandales, même dans l'effroi et la tristesse qu'ils provoquent, soient la raison d'intensifier notre prière plutôt que de la lâcher. Et surtout les bons témoignages de dévouement, de souffrance, de joie et d'amour, offerts par les pasteurs même dans leurs limites humaines, ne cessent jamais d'inspirer l'intercession, l'estime et l'affection de tout le peuple. Et que de nouvelles vocations, par la grâce de Dieu et l'intercession de la Vierge Marie, soient concédées encore à l'Eglise.

P. Francesco BRANCACCIO (Catanzaro, Italie)

Colloque

«Le barreau acteur de la lutte contre le blanchiment dans la préservation du secret professionnel et de l'indépendance des avocats» Organisé par l'Ordre National des Avocats Congolais (ONAC) et la Conférence Internationale des Barreaux (CIB) Vendredi 21 Avril 2023, à l'auditorium du Mémorial Pierre SAVORGNAN DE BRAZZA (Brazzaville)

Programme

DISCOURS INTRODUCTIF

- Bâtonnier Claude Coelho De Carvalho, Bâtonnier de l'ONAC
- Bâtonnier Bernard Vatier, Secrétaire Général de la CIB
- Représentant du Ministre de l'Economie et des finances

DISCUSSIONS

- PREMIER PANEL:** «La réglementation relative au blanchiment d'argent et le financement du terrorisme»
 Sous la présidence de Maître Djerandi Languerre, Bâtonnier du barreau de Brazzaville
 I – Information sur les fraudes relatives au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme – Madame AMONA Valia, membre magistrat de l'ANIF.
 II – Similarité et différence entre la lutte contre la criminalité transnationale organisée et celle de la lutte contre le terrorisme international – Professeur Jean Paul Laborde, Avocat, Ambassadeur itinérant de l'Assemblée de la Méditerranée contre le terrorisme et le crime organisé, ancien sous-secrétaire Général des Nation
 III – Identification des risques pour le client et pour l'avocat en l'absence de CARPA et la contribution de la CARPA à l'obligation de vigilance à la charge de l'Avocat
 – Maître Jean PETRO, ancien Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats du Congo; Maître Mohamed SAMBA, membre du conseil de l'Ordre

SECOND PANEL: «LES RECOMMANDATIONS DU GAFI»

- Sous la présidence de Maître Edouard MUKENDI, secrétaire général de UNAAC
 IV- La CARPA, garantie de l'indépendance de l'avocat et outil de protection du secret professionnel face au développement de réglementation visant à lutter contre le blanchiment au plan international – Maître Bernard Vatier, ancien Bâtonnier du barreau de Paris, Secrétaire Général de la CIB
 V – Règlements pécuniaires à travers les CARPA – Maître Bernadin BAKOUA BATANGOUNA, membre du conseil de l'Ordre

SYNTHÈSE DES TRAVAUX

- Maître Guillaume BAKOUETE, Bâtonnier du Barreau de Pointe-Noire
- Communication publique sur l'engagement de l'Ordre dans la lutte contre le blanchiment par Eric Christian LOCKO, Bâtonnier du Barreau de Brazzaville.
- Mot de clôture du Colloque par Claude COELHO DE CARVALHO, Bâtonnier National de l'Ordre des Avocats du Congo.

(Suite de la page 10)

de faire croître, d'élever l'enfant à travers la formation pour sa participation active à la vie sociale. Une façon d'enfourer le ferment du Christ dans la société. Le dernier intervenant du second panel, le père Crépin Gyscard Gandou D'Isseret a mis l'accent sur les apports technologiques dans la gouvernance éducative. Il a présenté les innovations entreprises par cette approche au niveau des 129 écoles catholiques de l'archidiocèse de Brazzaville, qui compte un personnel de 1997 agents. Toutes les écoles sont gérées par un portail internet, né du partenariat avec l'opérateur national Congo-Telecom. Ce système interconnecte toutes les parties prenantes et rend fluide le suivi des programmes. Ceci à partir de trois pôles: les élèves, les enseignants et l'équipe de maîtrise. Cette plateforme permet d'entrevoir toute l'administration scolaire diocésaine. Le modèle a été salué par les pouvoirs publics qui en sont demandeurs. Cette pratique est unique au Congo; l'archidiocèse de Brazzaville est donc à l'avant-garde dans ce

challenge. Au terme de chaque panel, les débats ont permis aux conférenciers d'échanger de façon interactive avec le public. La remise des attestations de mérite et de participation a elle aussi enrichi ces moments inoubliables.

Aristide Ghislain NGOUMA

IN MEMORIAM

Lundi 25 avril 2022 marque la date où il a plu au Seigneur notre Dieu de rappeler à Lui Notre Maman NKEMBI Bernadette. A l'occasion du triste anniversaire marquant le premier anniversaire de son départ pour la Gloire, sa famille en générale et ses enfants en particulier prient tous ceux qui l'ont connu de près ou de loin d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Un an après le cataclysme, la douleur reste vivace, mais elle n'altère en rien le bonheur de l'avoir connu comme Maman. A jamais elle restera gravée dans nos cœurs.

Que son âme brille sans déclin auprès du Très Haut.
 Freddy Eymard KIHINDOU, son fils.



5^e RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH-5)

8000 agents recenseurs se déploient sur toute l'étendue du territoire national

Le dénombrement principal du 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) se tient du 25 avril au 24 mai 2023 sur toute l'étendue du territoire national sur le thème: «*Ouvrons nos portes au recensement*». Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale a échangé le 22 avril avec les administrateurs-maires des arrondissements, les chefs de quartiers ainsi que les journalistes. Le but était de les sensibiliser sur les enjeux et les perspectives de ce RGPH-5.

Le 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) est obligatoire et gratuit. Son objectif est de permettre au Congo de disposer des données fiables sur l'effectif global de la population, ses caractéristiques sociodémographiques et géographiques. L'Institut national de la statistique (INS) va procéder au comptage physique de la population. Toute personne vivant sur le territoire congolais doit être comptée: les Congolais y compris les populations autochtones, les étrangers, les enfants, les femmes, les hommes, les jeunes, etc, toutes les catégories formant la société, a indiqué Mme Ingrid Ebouka-Babackas. Pour La ministre en charge du Plan, un pays ne doit pas réaliser un recensement seul, il a besoin de l'appui technique et financier. «*Nous avons besoin des appuis*

du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et la Banque mondiale. 8000 agents recenseurs congolais vont se déployer sur toute l'étendue du territoire national. Nous avons voulu que les Congolais réalisent ce dénombrement physique», a-t-elle dit. Avant de commencer le comptage de la population, les agents recenseurs doivent d'abord présenter les civilités à l'administrateur-maire de l'arrondissement, qui, à son tour, donnera les orientations aux agents recenseurs. Les administrateurs-maires et les chefs de quartiers sont les acteurs principaux de ce RGPH-5. S'adressant aux journalistes, Mme Ingrid Ebouka-Babackas leur a demandé de faire en sorte que tout se passe bien. Les personnes qui se feront recenser doivent être mises en confiance. Pour la première



Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas entourée des professionnels des médias

fois le RGPH-5 va se faire en utilisant les technologies de l'information et de la communication (tablettes, serveurs de stockages pour collecter et traiter les données, usage de la monnaie électronique pour payer le personnel). «*La population doit répondre avec sincérité pour que les données soient fiables*», a-t-elle affirmé. La ministre a demandé aux journalistes, de donner des vraies informations à la population et a insisté que le RGPH-5 est gratuit. «*Un agent recenseur qui se mettrait à divulguer les informations recueillies ira en prison*», a-t-elle

affirmé. Au terme de ces échanges, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a suivi le lancement de l'application RGPH-5 présenté par Michelle Diane Karambiri, spécialiste en communication de l'UNFPA. Deux solutions ont été proposées: la première est le Chatbot, un système de messagerie intelligent où un certain nombre de questions a été implémenté avec leurs réponses. Il est déployé non seulement sur WhatsApp Messenger mais également sur la messagerie Facebook. La deuxième solution est une ligne verte avec le n°06 704 06 06. Pour les abonnés de Mtn, l'appel est gratuit et ceux d'Airtel, l'appel est facturé à 20 FCFA.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

VIE ASSOCIATIVE

Le Cadre de concertation des réseaux de la société civile congolaise voit le jour

La société civile congolaise s'agrandit, à présent, d'une nouvelle association: Cadre de concertation des réseaux de la société civile congolaise (Cracos). La création de ce cadre de concertation entre dans le cadre du projet de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des réseaux des organisations de la société civile (OSC) et la défense des droits civils, politiques, économiques, sociaux culturels des populations à travers les instruments juridiques nationaux et internationaux dûment ratifiés par le Congo.

Au total, quinze réseaux et cent organisations ont mutualisé leur effort pour créer ce cadre de concertation. C'était au cours de l'assemblée générale constitutive s'est tenue les 23 et 24 mars 2023, à Brazzaville. L'ob-



Les membres de la coordination

jectif de ce regroupement est de promouvoir le renforcement du partenariat entre la société civile et les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers. Ainsi, une coordination de cinq membres et une commission de suivi et évaluation de trois membres ont été mises en place. Le bureau exécutif est présidé par M. Félix Batantou Oumba, tandis que la commission de suivi et évaluation est dirigée par Claude Gervais Malela Soba. La sortie officielle de ce cadre de concertation a eu lieu le mercredi 29 mars 2023, à l'hôtel de l'ACERAC à Brazzaville, en présence de M. Germain Céphas Ewangu, secrétaire permanent du Conseil des organisations des associations de la société civile congolaise. Au regard de l'aggravation de la pauvreté et de la misère qui gangrènent le pays, ainsi que de l'ampleur des missions que se fixe la société civile, Félix Batantou Oumba entend mener des actions de sensibilisation, des enquêtes,

des plaidoyers, des lobbyings, des débats publics, des conférences de presse auprès des populations, avec pour axe de travail la loi de 1901 sur les associations. Le mandat du bureau exécutif est de deux ans non renouvelable avec un système tournant des réseaux. «*Des tentatives de regroupement ont déjà eu lieu dans ce pays, tentative de collaboration avec les pouvoirs publics qui sont un outil de dialogue. Ces initiatives n'ont jamais donné les fruits escomptés et que se doit le cadre de concertation pour relever le défi. Ce cadre d'actions prévoit un partenariat fructueux avec les pouvoirs publics, les partenaires bilatéraux pour une bonne gouvernance de la chose publique. Les associations et autres organisations se sont coalisées pour contribuer efficacement et défendre les valeurs cardinales fondées sur la solidarité, la transparence, l'éthique, l'intégrité, l'humanisme*», a indiqué Félix Batantou Oumba.

Pascal BIOZI KIMINO

REFORME DE L'ETAT

Les jalons du passage du budget des moyens en budget programme sont posés

Le ministère en charge de la Réforme de l'Etat, avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), financé par la Banque mondiale, a tenu du 12 au 14 avril 2023 à Brazzaville, un atelier de validation du rapport diagnostic stratégique du ministère pour procéder à la rédaction du plan stratégique de réforme de l'Etat et opérationnaliser le budget-programme.



Luc Joseph Okio entouré des participants

Le plan vise l'adaptation du ministère dans son organisation et son fonctionnement au basculement du mode de budget des moyens au budget-programme. C'est Luc Joseph Okio, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la réforme de l'Etat qui a ouvert et clos les travaux. Sept ministères pilotes, dont celui en charge de la Réforme de l'Etat, ont été retenus pour être dotés de plans stratégiques. La réalisation du diagnostic stratégique est une phase cruciale du processus d'élaboration du plan stratégique. Les plans stratégiques ministériels en tant qu'outils de gestion permettent aux départements ministériels de mieux contribuer à l'élaboration et à l'exécution du budget-programme. Ces plans stratégiques sont bâtis autour des objectifs des programmes dans lesquels les ministères interviennent. Ils leur permettent d'avoir une visibilité sur leur action dans le court et moyen terme à travers la programmation et la budgétisation pluriannuelle des activités qui

sont consolidées dans le budget-programme des ministères. La validation de cette version a connu l'accompagnement de l'appui de la mission d'assistance technique de la Banque mondiale et des consultants nationaux. L'exercice de la validation du document a consisté à recueillir les observations et les suggestions des participants pour amender la version préliminaire pour convenir des prochaines étapes du processus d'élaboration du plan stratégique du ministère. Les conclusions ont abouti à la formulation de plusieurs recommandations portant sur le cadre juridique et institutionnel, sur la gestion des ressources financières, la capitalisation des conclusions de l'analyse de l'environnement interne et la capitalisation de l'analyse de l'environnement externe. A la fin des travaux, Luc Joseph Okio a souligné l'engagement dans ce processus. «*L'engagement que nous avons pris s'inscrit du Gouvernement dans*

le processus d'élaboration et de mise en œuvre du budget-programme qui suggère, entre autres, le développement de nouvelles compétences, le changement de comportement et un changement institutionnel». Pour Fred Ryhel Guembot, directeur général de la modernisation de l'Etat, le budget-programme est la volonté du Gouvernement. Celui-ci a décidé que le pays bascule du mode de gestion des moyens au mode budget-programme dès janvier 2024. «*Nous avons dans ce rapport deux parties principales axées sur l'analyse de l'environnement interne et l'analyse de l'environnement externe. Les recommandations formulées peuvent être résumées essentiellement à la promotion de l'éthique, à la mise en œuvre de notre site internet et au renforcement des capacités des agents*», a-t-il dit.

Philippe BANZ

LES JEUNES CONGOLAIS PARLENT DE LA SCIENCE

Transmission du plasmodium falciparum conduisant au paludisme à Goma Tsé-Tsé

Le paludisme est transmis par l'anophèle femelle, parce qu'elle se nourrit du sang humain pour nourrir ses œufs. Les moustiques qui piquent ne sont que les femelles. Les mâles ne piquent pas car leurs poils ne pénètrent pas dans le corps humain. Toutes les anophèles femelles ne transmettent pas le plasmodium falciparum.

Au regard, de l'étude épidémiologique et entomologique de la transmission du plasmodium falciparum conduisant au paludisme à Goma Tsé-Tsé, les chercheurs de la FCRM (Fondation congolaise pour la recherche médicale) ont voulu savoir quels sont les types d'anophèles que l'on trouve à Goma Tsé-Tsé et quelles sont les anophèles qui portent le parasite Plasmodium falciparum dans leur corps ou dans leur salive. Pour ce faire, les chercheurs ont utilisé des aspirateurs pour attraper les moustiques et ils les ont ramenés au laboratoire pour les étudier. Tout d'abord, les chercheurs mettent les moustiques au frais pour les mettre K-O. Puis ils procèdent à leur identification à partir de leurs ailes et de leurs pattes. Ils utilisent une machine spéciale qui fait des analyses très



Mme Francine Ntoui donnant la parole à un élève

sensibles appelées PCR pour savoir si les moustiques sont infectés ou non. Trois types d'anophèle femelle ont été retrouvés à Goma Tsé-Tsé :

1. L'anophèle gambie : 90,7 %
2. L'anophèle funestus : 6,9%
3. L'anophèle mouchetis : 2,6 %

Le plasmodium falciparum responsable du paludisme est retrouvé dans toutes les anophèles attrapés dans la zone mais le type d'anophèle transmettant le plus le paludisme à Goma Tsé-Tsé est l'anophèle Funestus. Les chercheurs nous ont appris qu'il y a de la résistance des moustiques contre les certains

insecticides utilisés actuellement et qu'il est à présent important de connaître si les moustiques de Goma-tsé Tsé peuvent être éliminés avec les insecticides utilisés au Congo. Si l'on veut combattre le paludisme et être efficace dans la lutte contre les moustiques, il est important de bien étudier les moustiques, de fabriquer de bons insecticides et que la population utilise les insecticides et les moustiquaires imprégnées d'insecticide correctement.

Les élèves du Lycée de MAFOUTA
Le 21 Avril 2023

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

COMMUNIQUE POUR LA PRESSE AUDIOVISUELLE

La mission de la dette intérieure commerciale du Congo portant sur les arriérés commerciaux va procéder à l'examen des arriérés commerciaux 2021 et des dossiers des engagements émanant des ministères. Il est demandé aux entreprises et personnes physiques dont les noms figurent sur la liste ci-dessous de se présenter à la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) selon l'ordre communiqué avec leur dossier du 17 avril 2023 jusqu'au 03 mai 2023 entre 9H et 15H30.

N.B :

Se munir d'une pièce d'identité pour les personnes physiques. En dehors des pièces d'identité, les représentants des sociétés sont priés d'apporter un document justificatif de leur qualité au sein de la structure (Statuts de la société, une copie de RCCM, une carte de visite avec fonction au sein de la société). Une procuration dûment enregistrée auprès d'un notaire, accompagnée d'une pièce d'identité pour toute personne représentant une tierce personne dans l'incapacité de se présenter.

Entreprises /sociétés concernées par les arriérés commerciaux 2021 et engagements émanant des ministères couvrant la période 2003 à 2021.

*** Composition du dossier à fournir selon le type de marché**

A. Pour les marchés de travaux :

1. Le contrat ou lettre de commande ;
2. Les différentes factures ;
3. Les preuves de paiement (pour ceux qui ont déjà reçu des acomptes) ;
4. Procès-verbal de réception définitive ;
5. Certificat de service fait (uniquement pour les marchés en cours)
6. Rapports établis par le bureau de contrôle ;
7. Le dossier fiscal ;
8. Relevé d'identification bancaire (RIB) ou numéro de compte bancaire ayant reçu les paiements associés au marché concerné par l'audit.

B. Pour les marchés des fournitures :

1. Le contrat ou lettre de commande ;
2. Le bon de commande ;
3. Les différentes factures ;
4. Le bon de livraison ;

5. Le procès-verbal de réception ;
6. Les factures fournisseurs (factures d'achat des biens livrés) ;
7. Les documents d'importations (pour ceux ayant effectués les achats à l'étranger) ;
8. Le dossier fiscal ;
9. Relevé d'identification bancaire (RIB) ou numéro de compte bancaire ayant reçu les paiements associés au marché concerné par l'audit.

C. Pour les marchés de services et de prestations intellectuelles :

1. Le contrat ;
2. Les différentes factures ;
3. Le procès-verbal de réception ;
4. Le rapport fourni (uniquement pour les prestations intellectuelles) ;
5. Le certificat de service fait (uniquement pour les prestations de services) ;
6. Le dossier fiscal ;
7. Relevé d'identification bancaire (RIB) ou numéro de compte bancaire ayant reçu les paiements associés au marché concerné par l'audit.

N° d'ordre	Bénéficiaire	N° d'ordre	Bénéficiaire
	19/04/2023		20/04/2023
1	A.B BUSINESS SARL	51	BOMBY KICKOUAMA HORTENSE
2	ACS	52	BOUKAKA-DIAFOUKA JOELLE
3	ADEBO TADJOO DEEN, Centre Médical de l'Avenue	53	BOUTTY Aurelien Brice Ets SOCOPEs
4	AFRICA ECO-RESP	54	BRAZZA PRESTATION
5	AFRICADVICE CONGO.	55	BUROTOP IRIS SA
6	AG PARTENERS	56	BUSHIDI FUNDI Patrick
7	AGENCE NATIONALE D'ÉLECTRIFICATION RURALE	57	CABINET D'AVOCAT ESSEAU
8	AGETIP-S. A	58	CABINET D'AVOCATS SYLVIE MOUYEKE
9	AKOUALA Armand	59	CABINET PPMGL CONSULTING
10	ALEX CORPORATION	60	CACTUS NEGOCE C.N - SARLU
11	ALINK TELECOM	61	CAP-INFO
12	ANDRADE GUTIERREZ	62	CECC SARL
13	AOGC	63	CEF INTER
14	APOMBI ELIENDZA Constantin Lauriat	64	CELLO S.C
15	ARCHITECTURE IMAGERIE ET CONSTRUCTION AIC	65	CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO
16	ARPCE	66	CFAO CONGO CFAO CONGO
17	ASCA TELECOMS	67	CHAKA APPROVISIONNEMENT CASARLU
18	ASPERBRAS CONGO	68	CISSE CIDI
19	ASSIMA Octave Armand Noël	69	CMS CBH P/C Yassine salim hussein
20	ATAC	70	CNRA ING NIEURS CONSEILS CONSEIL NORMES RECHERCHE ANALYSES SARL
21	AUXY SERVICES	71	COAMO .
22	AVK AVK - SARLU	72	COGECO INTER SARL
23	AWANDZAN-MALONG Rozyl Chancelio	73	COGEMO
24	AYESSA	74	CONGO MOBIL HOLDING .C.M
25	AZONA GERVAIS	75	CONGOLAISE D'ETUDES DE CONSTRUCTION ET COMMERCE C.E.C.C. S.A.R.L
26	BACODIM	76	CONSEIL ET AUDITEUR ASSOCIER
27	BAKALE BOSSANGO Fortuné Stalyn	77	CONSEIL MUNICIPAL DE BZV/ KUBE
28	BALOU CONSTANCE GINETTE	78	CONSTRUCTION TRANSPORT ET GARAGE SARL CTG
29	BANETERIE S.A.R.L.U.	79	CONSULTING BUSINESS INTERNATIONAL C.B.I SARLU
30	BANGOLO MANDA Grace Poua	80	CREDO
31	BANTABA KLAIZH Edo Thaliane	81	DECLAUS S.A.R.L.P .
32	BANTABA LITSOMOYOKO Thaddée	82	DFM
33	BANZOUZI MARIE JOSEPHINE	83	DIAMBOU ESSOUNGOU SOGNIA
34	BARO'DD	84	DIAMONEKA Patrick Bienvenue
35	BARRY MALIK	85	DIENAHOU MAXIME
36	BASS CONSTRUCTION	86	DIF
37	BATINDE LOMBA	87	DIMBU VERONIQUE
38	BATIPRO	88	DIMI NATHACHA ESTELLE
39	BE.MAZ	89	DJOMBO -BOMODJO GILBERT
40	BELGIAN BANKERS ACADEMY&PPMGL.CONSULTING SPRL	90	DMT CONSULTING
41	BEMBA Armand P/CCEF INTER	91	DORSAH INTERIM
42	BENI SERVICES	92	DOUCOURE OUMAR
43	BENTSI ART ET DECORATION	93	DOUNIAMA ELO J P P/C OFIARD
44	BETE-SIBA EDITH VINCENTIA	94	DSI P/C WEB FONTAINE
45	BEXLEY SERVICES	95	DUC LOGISTIQUE D.L-SA
46	BIKOUMBOU MAKITA Gaspard P/C PRESCO Sces	96	DZON MONGO Firmin
47	BIMOKONO FELIX DIEUDONNE	97	DZOTA Abraham P/C SMART TECHNOLOGIES
48	BIOQUICK	98	EBATHA FRANCK LYDIE P.
49	BOLOMBO Rachelis Sonel	99	EBCS
50	BOMB-H		

ANNONCE

N° d'ordre	Bénéficiaire	N° d'ordre	Bénéficiaire
21/04/2023		172	ETS LOUVOUEZO-Ferdinand (Ferdinand LOUVOUEZO)
100	ECOLE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT E.A.D-SARL	173	ETS M.B BATRAMAF
101	ECOLE SUPERIEURE DE GESTION ET DADMINISTRATION DES ENTREPRISES ESGAE	174	ETS MADAZ (Ferdinand LOUVOUEZO)
102	ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE DES CATARACTES .	175	ETS MAFLO (Ferdinand LOUVOUEZO)
103	EDF AFRICA SERVICES	176	ETS MAHOUKOU-MAX (Ferdinand LOUVOUEZO)
104	EDMOND TRAITEUR .	177	ETS MAKAYA (Ferdinand LOUVOUEZO)
105	EKAMA Mireille	178	ETS MAREGA ABDOULAYE
106	EKEMY Garcia Ulrich	179	ETS MATIO Thérèse (Ferdinand LOUVOUEZO)
107	EKONDA Shelet Russel	180	ETS MBELE HENRIETTE
108	ELENGA JEAN JACQUES	181	ETS MILANDOU-Calixte Michel (Ferdinand LOUVOUEZO)
109	ELONDZI Ilitch Okanza	182	ETS MILANDOU-NKOUNKOU (Ferdinand LOUVOUEZO)
110	ELONGA Lydie Pauline	183	ETS NANIT
111	EMA GOLD CONGO.	184	ETS NANITE (Ferdinand LOUVOUEZO)
112	EMOUELE MARTIN	185	ETS NKAZI Jean Marcellin Joseph (Ferdinand LOUVOUEZO)
113	ENCKOU PIANDO KEVIN	186	ETS O.O.G.C
114	ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO E2c	187	ETS ONESIME
115	ENGOYA Dany Bertrand	188	ETS PANORAMA
116	ENTREPRISE CHRISTELLE	189	Ets PAULINETTE
117	ENTREPRISE ETUDE ARCHITECTURALE DECORATION ET CONSEIL (E.A.D.C)	190	ETS PDGS BUSINESS
118	EQUATEUR VOYAGES CONGO	191	ETS PHARMACIE DU TRESOR
119	ESPELA SYSTEME E.S.	192	ETS PHIL SERVICES
120	ESPIAND Denise P/C UDIREV	193	ETS R.B INVESTISSEMENTS
121	ESSEBO BENO T	194	ETS SAMBA BATHE (Ferdinand LOUVOUEZO)
122	ETABLISEMENT ADN	195	ETS SAMBA GERMAIN
123	ETIPIONE RACHELLE ORNELLA	196	ETS SEPILOX
124	ETS 3CL	197	ETS SIDOMA (Ferdinand LOUVOUEZO)
125	ETS A.P.C.C (Ferdinand LOUVOUEZO)	198	ETS SO.FI.P
126	Ets ACADEMIE DES SCIENCES ET DES ARTS DU CONGO	199	ETS SOCICO (Ferdinand LOUVOUEZO)
127	ETS AFRITEX (Ferdinand LOUVOUEZO)	25/04/2023	
128	ETS ARCHANGE ET FRERES	200	ETS SOFAC
129	Ets B.M- Naelle	201	ETS SOLEIL
130	ETS BALONGA Jean (Ferdinand LOUVOUEZO)	202	ETS SOPICOM
131	ETS BANTSIMBA Pierre (Ferdinand LOUVOUEZO)	203	ETS SOTAZI (Ferdinand LOUVOUEZO)
132	ETS BASSOUMBA-MAD (Ferdinand LOUVOUEZO)	204	ETS SRAB CONGO
133	ETS BAT CORP	205	ETS SYLLA BADEMBA
134	ETS BATHE (Ferdinand LOUVOUEZO)	206	ETSAO Ulrich Hugues Caliste
135	ETS BATIS (Ferdinand LOUVOUEZO)	207	EUROPAFRIC (Malonga Nicolas)
136	ETS BATOLA Jules (Ferdinand LOUVOUEZO)	208	EY FFA JURIDIQUE
137	ETS BAZHE-BAZOLO (Ferdinand LOUVOUEZO)	209	F.B CONGO EXPRESS
138	ETS BEMBA François (Ferdinand LOUVOUEZO)	210	FITEC
139	ETS BIENVENUE SERVICES	211	FONDS ROUTIER
140	ETS BNPL	212	FRAIS DE FORMATION P/C SETYM INTERTIONAL
141	ETS BOUSSOUMBA-MAD (Ferdinand LOUVOUEZO)	213	FRIGO BERNARD
142	ETS C. DANDRES	214	G INFORMATIQUE
143	ETS C.I.A.T.A (Ferdinand LOUVOUEZO)	215	GAMBOMI NGATSONGO OLEN GOBA
144	ETS CAMARA HAMA et FRERES	216	GANDZIEN EMMANUEL
145	ETS CENI	217	GANTSIALA NATACHA FIRMINE
146	ETS CHL	218	GATSONO François P/C TECHNO-CONSULT
147	ETS CKD	219	GBM CO
148	ETS CODAGEC (Ferdinand LOUVOUEZO)	220	GENERAL DU COMMERCE CONGOLAIS GCC - SARL
149	ETS DAVINA SERVICE.	221	GETEMA
150	ETS DETER SERVICES	222	GHS HOTEL
24/04/2023		223	GKM GRANT THORNTON
151	ETS DIAMBELA SÉBASTIEN	224	GOBANA - MBANI FERDINAND
152	ETS DIATOULOU-Norbert (Ferdinand LOUVOUEZO)	225	GOKANA JEANNE
153	ETS DIVINE DIFFUSION	226	GOMA MENGA William P/C GROUPE DATATEC
154	ETS DL	227	GORETHAS SARLP
155	ETS DOUCOURE	228	GRACE A DIEU SARLU
156	ETS DOUCOUREY	229	GRANDE ECOLE NUMERIQUE DU CONGO Genc
157	ETS EKODIS	230	GRAPHICPRINT S.A.R.L
158	Ets ENANO	231	GREEN CONSTRUCTION COMPANY
159	ETS ESPOIR	232	GROUPE CYRIQUE SARLU
160	ETS FOUK-DIAYE	233	GROUPE EMERAUDE G.EM
161	ETS GSP	234	GROUPE GHIS SACKO GGS
162	ETS HEUMAR SERVICES	235	GROUPE KPM CONGO
163	ETS HOTEL CONCORDE	236	Groupe PHANIE
164	ETS J MARC	237	GROUPEMENT DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES DU CONGO
165	Ets KIMORA SERVICE	238	GYS CONSTRUCTION
166	ETS KTFB	239	HARIOM TRAVEL
167	ETS LA FLORETTE (Ferdinand LOUVOUEZO)	240	HERACLES
168	ETS LA ROCHELLE	241	HITECH BTP CONSTRUCTION ET SERVICES
169	ETS LES MERVEILLES DE DIEU	242	HOBIE-ELANI Rylien Romaric
170	ETS LOMA (Ferdinand LOUVOUEZO)	243	HOTEL ESPACE KEFANE
171	ETS LOUVOUEZO	244	IBARA ABIRA SANDE Assise
		245	IBATA FRANCIS BELFROY

ANNONCE

N° d'ordre	Bénéficiaire	N° d'ordre	Bénéficiaire
246	IBATTA ONDZO Ruphine P/C La Rosée Centre médicale	317	MBONI ATIPAULT MARC GALVANY ULRICH
247	ILOKI GHISLAIN EDGARD	318	MBOSSA MAURICE
248	IM SARL UNIPERSONNELLE	319	M'BOUEYA NEE SARLBOUT DEDETTE MARGUERITTE
249	IMBOUA ANNNE HORTENSE BERTHE	320	MBOUSSA Armel Blanchard
250	IMPRIKAB P/C Olivier KABOUH	321	MEF /CAB (CTP)
26/04/2023		322	MEF/CAB (AFRICO ECO RESP)
251	IMPRIMERIE PAPETERIE DU CONGO	323	MEF/CAB (ETS DOUCOURE LA)
252	INFRACOM	324	MEF/CAB (ETS FRANC PRIX)
253	INGOU KIANG CEDRIC	325	MEF/CAB (OKEMBA JEAN MARIE)
254	INKO-NGAMBOUE REGIS EVERNEL	326	MEF/CAB NICKY SHOP
255	INOKOMIS Franck Wolf	327	MEF/CAB RAFATA WONGOLO MOKOKO
256	INSTITUT DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE IGDE	328	MEF/CAB SOCIETE MHMULTI SERVICE
257	INSTITUT DE HAUTES ETUDES DE MENAGEMENT INSTITUT SUPE- RIEUR DES TECHNOLOGIES IHM ISTE	329	MIAMBANZILA SARL
258	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL APPLIQUE	330	MIANKANGUILA paul parfait P/C PROPIM
259	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES PROFESSIONNELLES ISTEP	331	MIERE Gervais Ildevert
260	INSTITUT MANAGEMENT DE BRAZZAVILLE IMB	332	MJDHPPA
261	INSTITUT PROFESSIONNEL DES TECHNOLOGIES ET DE GESTION D'ENTREPRISES	333	MOKANGA Richy Egisthe
262	INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT ISCOM	334	MOKANGA Richy Egisthe_
263	INSTITUT SUPERIEUR POLYTECHNIQUE - UNIVERSITÉ I.S.P-U	335	MOKOUELE Lucien
264	INTER COOP	336	MONGHA Blaise
265	ISD	337	MONGO JEAN-BERTOLIN
266	ISSAMBE LETCHO DAVY ALVARES	338	MOUKOULABEKA-MONDENDE Juvenal Marci Arnaud
267	ITOUA - GATSE CAMILLE	339	MOYIMBOUABEKA ARMAND LANDRY
268	ITOUA EMMANUEL	340	MTI
269	ITOUA-OBAMBI JEAN	341	MTN INTERNATIONAL S.A MTN CONGO
270	JAD PRESATIONS	342	NAMA-COM
271	JETSTREAM AVIATION CONGO J.A.C	343	NANITELAMIO Vincent P/C NAVINCE RGL
272	JOE MARY S.A.R.L.U .	344	NDALLA Tina Pamela
273	Joseph LIBA	345	N'DAOU DEMBA
274	JUNGGONGCHON-SARLU .	346	NDEY MOIZIBI FLORIAN-CHRISTEL
275	KABOU DOUSSIEVINI JUVEL REY	347	N'DIAYE Mamadou
276	KANGUI OPO YVON	348	NDINGA DE BOKOKO
277	KENNEDYS	349	NDINGA OBA MWABE P/C PHOENIX SERVICES
278	KIANG GHISLAIN HONORAT BIENVENU	350	NDION - ONDON MARIUS
279	KIATZ-ZOUB	28/04/2023	
280	KIBAMBA Lionel Cedric	351	NDOLOU TSONO DANY ANNABELLE
281	KOUBEMBA Jean Baptiste P/C GIMCO	352	NEUVILLE Johan
282	KOUKOU-CISSOKHO Aude Luisia	353	NEXTCOM
283	KOUMBA-MAKOSSO Marvin Bhaube	354	NG.A.G SARLU
284	KOUMOU Arnold Wilson	355	NG.A.G SARLU .
285	KOURISSIMA YVONNE	356	NGALAS WOOD INDUSTRY
286	KPM GROUPE	357	NGALEBAGUI SOLGA PAMPHILE
287	L.N. INVESTMENT .	358	NGAMBOU PROSPER
288	LA MAIN VERTE	359	NGANGA FELIX
289	LAH BUSINESS CENTER (L.B.C)	360	NGANGUI Jean Alain JOHN'S SERVICE
290	LASSANA Doucouré	361	NGATSEKE ANTONY-BLAISE
291	LEKIBI ELILA MESMIN CHRYSOSTOME	362	NGAUAKALA BEADZOU JOVAL
292	LEMAMY DORIS	363	NGAYILA Sylvestre
293	LENGALA BRIGITTE	364	NGAZANIA LUCILE CAROLE PULCHERIE
294	LIKOUALA TIMBER	365	NGOUAKALA BEADZOU JOVIAL LOUISON
295	LITOLA SERVICES	366	NGOULA Olive Joseph
296	LOUAMBA JEAN-PAUL	367	NGOULA TRANSIT SARLU
297	M.W.S COORPORATION	368	NGOULOUBI MBOU LAVIE PACHELI
298	MABIALA VICTOR	369	NGOYA-ISSAMBO CYR BENEDICT
299	MABIKANA GUSTAVE	370	NGUEKOU NKABA Rudel
27/04/2023		371	NIAMBA KANGA Kevin Venceslas
300	MALONGA-NOEMIE Gloire Bervic Felix	372	NIAMBA-KANGA Kevin Venceslas
301	MANISSA BAMBI	373	NKINDOU Albert P/C BTPKAM
302	MANOU SERVICES M.S-S.A.R.L.U	374	NKOU FREDY
303	MANU SERVICES	375	NOTI Albert P/C Ets COPROM
304	MANUFACTURE BATIMENT ET TRAVAUX	376	NTSA MASSAH Rock Benjamin
305	MAR MAR-ARL	377	NTSENDO PARFAIT WILFRID
306	MASTERO 4*4	378	NUMERICA GLOBAL SERVICES N.G.S.
307	MATALI THEOPHILE	379	NWOUKAM HENRIETTE
308	MATONDO-BIZAMBA Franck	380	NZAILOU Patrice
309	MATRIBI COMPANY	381	OBAMBI LUCIEN CALVAIRE
310	MAYALA BIZET Georges	382	OBENGA FRED DAREL
311	MAZOUCKA Didace	383	OBOMBY EDITH ALEXANDRINE
312	MBAMA Hugues Arcadius	384	OBONGO NEE OBA BRIGITTE
313	MBAMA Hugues Arcadius	385	OFFICE DE CONSTRUCTION SHARA ET FAMILLE
314	MBAN Cecile	386	OKAKAGNANGA FORTUN PATRICK
315	MBANHY-NGATALY BLAISE	387	OKIENGUET CYRILLE GAUTRAN
316	MBANKOUA Junior	388	OKIONOMPIA JEAN - PIERRE
		389	OKO Rochia
		390	OLENDET - APOUASSA ELVIS

ANNONCE

N° d'ordre	Bénéficiaire	N° d'ordre	Bénéficiaire
391	OLINGOU ABANGO François Christophe Roland	462	SOCIETE ERIDA
392	ONANGA BLAISE	463	SOCIETE ETOILE D'OR DANAYA
393	ONANI-NGAINI ROMARIC-GISCARD	464	SOCIETE FITEC
394	ONDONGO SALAMBI Régis Ermes	465	SOCIETE FORCES JOINTES SERVICES
395	ONDZE PHIL MON	466	SOCIETE FOURNITURES-BATIMENT FB
396	ONGAGNA APANA RODRIGUE	467	SOCIETE GKA
397	ONGUIRI JHONY RICHARD	468	SOCIETE GRASCO
398	OPOMBO SERGES ANDOCHE	469	SOCIETE INGENIERIE SERVICES ET DEVELOPPEMENT ISD
399	OSSENGUE FRANCK DESTIN	470	SOCIETE INTERNATIONALE DE SERVICES Sis
02/05/2023		471	SOCIETE KIMIA .
400	OTONGO ABEL PATRICE	472	SOCIETE LCBTP
401	OTS	473	SOCIETE LONDA CONTROL LTD
402	OTSENGUE JOSEPHINE	474	SOCIETE LOUAMBA CLARISSE
403	OTSOA ANDELY URSUS - FRED	475	Société MARORA
404	OTSOUAMPION GHISLAIN SEVERIN	476	SOCIETE MATURE CONSTRUCT IMPACT MAT.CO
405	OVIEBO Alice Célia	477	SOCIETE METHODES ET TECHNOLOGIES INFORMATIQUES MTI
406	OYOMBI Serge	478	SOCIETE MORORA INDUSTRIE
407	PALM BEACH	479	Société MOSSET
408	PANORAMA JET CONGO	480	SOCIETE NASS SERVICES SARL
409	PEK BUSINESS	481	SOCIETE NATIONALE D' ELECTRICITE SNE
410	PHARMACIE CRISTALE	482	SOCIETE NIDSERVICES
411	PHARMACIE MINITA	483	Société NOUVELLE SUNRISE
412	PHARMACIE PONT SAINT - PIERRE PHARMACIE PONT SAINT - PIERRE	484	SOCIETE NOVELL SSII SARL
413	PHIL SERVICES	485	SOCIETE POPAY
414	PIERRE ANNE CONSTRUCTION PACSARLU	486	SOCIETE S2B .
415	POMABIA FRED IGOR	487	SOCIETE SANIF CONGO
416	PROCOB	488	SOCIETE SCIG
417	PROJECT CONGO SARLU	489	SOCIETE SOCOTRAPE
418	QUALITE OPTIMALE	490	SOCIETE SOGES
419	REBORN	491	SOCIETE SOLMUR/UDIREV
420	RENA SERVICE-SARL	492	SOCIETE TOUT NET TOUT NET
421	RICHEL FOOD Richel Food-Sarlu	493	SOCIETE TOUT PASSE .
422	RITAR-BRAZZA ETABLISSEMENT (Ferdinand LOUVOUEZO)	494	SOCIETE WEB FONTAINE
423	S.G.I.C	495	SOCIETE ZHONG YUAN CONSTRUCTION
424	SADEK CHAYTO MOHAMAD	496	SOCOFRAN ET M.B.T.P
425	SANDYR SARL	497	SOCOTRAPE
426	SANTOU PAULINE	498	SODEX-H-CONGO .
427	SARL ALPHA GROUP	499	SOMAC-SA
428	SATAREM	500	SOTRAB
03/05/2023		04/05/2023	
429	SCI LINCOLN IMMOCO	501	SOTRACO
430	SCI-2000	502	SOTRIMEX NV
431	SEMEX SARLU	503	SOURCE POABEYA INTERATIONALE (S.P.I SARLU)
432	SERAVISION CONGO	504	Sté CONGO EVOLUTION MULTI SERVICES
433	SERSUM SARL	505	STÉ EVARD COMMUNICATION
434	SETRAF	506	SYLLA BADEMBA P/C Ets SFS
435	SGCIAB	507	SYLLA ET FRERE
436	SIC SARL	508	SYLLA LASSANA
437	SION	509	TARGET
438	SOCETE DE CONSTRUCTION A TENDANCE ACTUELLE SCTA	510	TOUNTA Léon Serge
439	Société AFRICA EVENTS & CATERING	511	TOURE Saouti
440	SOCIETE ANDREA-SERVICES	512	TSAMBI JOSEPH
441	SOCIETE ARCHITECTURE DU MARBRE	513	TSAMOUKOUNOU Claude Evrard
442	SOCIETE AVENTUS & CO AC	514	TSA-OKOU MODERO
443	SOCIETE BARE SERVICES EXPRESS CONGO .	515	TSHIKUNGA - WA - TSHIKUNGA ALPHONSE
444	SOCIETE BE MAZ	516	TSUINI Edgard Rodolphe
445	SOCIETE BJEL SARL	517	UNIVERSITE INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE UIB
446	SOCIETE CHINA JIANGSU INTERNATIONAL CONGO	518	UNIVERSITE LIBRE DU CONGO ULC
447	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MONTE CRISTO Scimc	519	VOULA ABDENEGO
448	SOCIETE CLAVIS ATLAS SERVICES	520	VOULA Abednego
449	SOCIETE COGEA	521	WORLD BUSINESS AFRIQUE SARL
450	SOCIETE COLAMBANS SERVICES	522	YOCKAH KOUBEHOUNDOU Yan Herman
03/05/2023		523	YOKA Bernard
451	OCIETE CONGO DEVELOPPEMENT CODEV	524	YOKA Bienvenu Ets YBA
452	SOCIETE CONGOLAIE DE BRÖSSERIE	525	YOKA Brice Landry
453	SOCIETE DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT	526	YOLI ALBON RODDY
454	SOCIETE DE CONSTRUCTION PONTS ET CHAUSSEES S.C.P.C	527	YOULA FABRICE
455	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ENERGETIQUE AFRICAINE	528	YOUSSOUF - INOJA.
456	SOCIETE DE GESTION DES ENTREPOTS SOUS DOUANES SGED	529	ASSURENCE ET REASSURE DU CONGO
457	SOCIETE DEM - SERVICES .	530	MANU SERVICES
458	SOCIETE DES SERVICES ET D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES SERTECH-SARLU	531	SOCIETE GENERALE EURO DISTRIBUTION
459	SOCIETE DES TRAVAUX PUBLICS FELYNA STP FELYNA	532	MN INDUSTRIE IMPRIMERIE AYESSA
460	SOCIETE EKODIS	533	SOCIETE EURO MATEX
461	SOCIETE ENTREPRISE DE COMMERCE GENERAL MATSIMA LABO CONGO		

Merci de respecter l'ordre de passage afin de faciliter l'exploitation (analyse) de votre dossier.

LIVRE

“Le commerce des Allongés” d’Alain Mabanckou, une autre vision de l’au-delà

La page de couverture du dernier roman d’Alain Mabanckou «Le commerce des Allongés» (Seuil, août 2022), nous dépeint un coin du cimetière le Frère-Lachaise logé dans un bois, où l’on voit un jeune homme efflanqué et vêtu d’un costume dépareillé aux couleurs vives, jaillir d’une tombe. On aura compris que ce jeune homme à l’allure efflanquée est un mort qui revient parmi les vivants. Ce revenant n’est autre que Liwa Ekimakingai (nous simplifierons par Liwa), le personnage-clé du roman.



La couverture du livre

réveil dans la société, la soif d’enrichissement des puissants, la dimension magico-fétichiste du pouvoir, l’accentuation des clivages sociaux, etc., tous ces thèmes s’entrecroisent sous la plume de l’auteur pour tenter de décrire certaines facettes de la société congolaise d’aujourd’hui.

Ce dernier ne s’est pas arraché de sa tombe du Frère-Lachaise en vue de s’adonner à une promenade d’agrément dans les rues de Pointe-Noire, sa ville natale, loin de là. Il s’en est arraché dans le but de se venger de l’homme qui l’a envoyé au trépas au moyen d’un verre de boisson empoisonnée. Lilliane Bilongo surnommée la femme corbeau, a beau l’adjurer de renoncer à son projet de meurtre, il n’y renoncera pas; il ira vers son assassin et le tuera sans l’ombre d’un remords. L’histoire de cette vengeance

sur laquelle s’édifie la trame du roman remonte à la décennie soixante-dix, dans le Pointe-Noire des années d’enfance et de jeunesse de l’auteur. Une ville où se déploie la figure emblématique de Lully Madeira, le célèbre chanteur et chef d’orchestre dont les apparitions sur la scène musicale de Pointe-Noire et des villes du Grand Niari en particulier, attireraient de nombreux mélomanes. Bien que se déroulant dans le contexte des années soixante-dix, le roman d’Alain Mabanckou est d’une étonnante actualité: le poids des églises dites de

De tous ces thèmes, celui de la dimension magico-fétichiste du pouvoir est un des plus prégnants dans le roman. Dans l’imaginaire de la majeure partie des Africains d’hier et d’aujourd’hui, nous rappelle le roman d’Alain Mabanckou, l’habileté manœuvrière, l’adhésion politique plus ou moins grande des populations au régime en place, le pouvoir de l’argent, les alliés grands et petits de par le monde, etc., toutes ces conditions ne suffisent pas à stabiliser les bases du pouvoir politique.

Le recours aux forces présumentées «surnaturelles» du monde invisible, se donne comme une condition incontournable voire primordiale, pour celui qui veut accéder au pouvoir et le conserver. Pour exemple: Jérémie Ndoki qui ambitionne de cumuler les fonctions de maire de Pointe-Noire et de président de la région du Kouilou, va s’adonner à des pratiques rituelles magico-fétichistes pour parvenir à ses objectifs.

Un autre thème du roman cristallise l’attention du lecteur, celui du creusement des clivages de classe dans tous les compartiments de la vie sociale, y compris dans la mort. Mâ Lembé la grand-mère de Liwa, une femme énergique d’origine modeste, commerçante au Grand marché, a décidé de faire inhumer son petit-fils au Cimetière de riches; mais elle essuiera un échec pour la seule raison que les riches

défunts de cette nécropole jugent d’une pensée unanime, que la place de Liwa – qui est issu d’un milieu défavorisé – se trouve au Frère-Lachaise et non chez eux. Alain Mabanckou nous fait revivre par la magie de l’imaginaire les morts du Frère-Lachaise, des êtres touchants et pathétiques pour certains, marqués par les vicissitudes de leur existence sur terre. A l’instar de Mamba Noir qui, de son vivant, était gardien au Frère-Lachaise et qui, du fait même de cette fonction, faisait figure de sorcier auprès de ses parents et du commun des mortels. Il habitait une case de fonction au sein même du cimetière et dans ses moments de repos consacrait le plus clair de son temps à lire la Bible, son ouvrage de prédilection. Et il trouvait honnêtement son compte à accomplir son métier de gardien des âmes défuntes du Frère-Lachaise, jugé dévalorisant, voire bizarroïde, par la plupart de ses concitoyens: «Mon travail, dit-il à Liwa lors d’une conversation avec ce dernier au Frère-Lachaise, était bien rémunéré et je ne pouvais m’en plaindre: la nuit j’étais payé double, et j’avais une sorte de sécurité d’emploi puisque je ne m’inquiétais pas que quelqu’un vienne me piquer mon poste. Personne ne se bousculait au portillon pour veiller à la quiétude des morts.»

Autre personnage pathétique en son genre habitant le Frère-

Lachaise: Prospère Milandou, le DRH comme on le surnomme. Ce dernier avait fait une brillante carrière de Directeur des ressources humaines (DRH), pendant plus de vingt ans dans une grande compagnie de France, la Lyonnaise des Eaux. Ce haut poste de direction lui donnait droit à un vaste bureau au dixième étage d’un immeuble moderne sis dans les environs du Champs-de-Mars, avec une vue imprenable sur Paris et un meuble de bibliothèque où sont rangés des ouvrages professionnels et une pléiade d’auteurs de la littérature mondiale, Charles Dickens, Chinua Achebe, Fernando Pessoa, Dostoïevski, Dino Buzzati et d’autres. Puis il avait décidé un jour, suite à un entretien avec un ministre congolais et motivé par le désir de servir son pays, de quitter son poste de direction à la Lyonnaise des Eaux et de rentrer au pays pour prendre la direction régionale de la SNE (Société nationale d’électricité) à Pointe-Noire. Mais voilà qu’ayant intégré la SNE, l’ex-DRH de la Lyonnaise des Eaux est jeté sans égard, comme un banal employé subalterne dans une salle de travail ouverte au tout-venant, et tenant lieu de bureau. Qui plus est, l’ex-DRH de la Lyonnaise des Eaux se fait assez vite de farouches ennemis au sein de l’appareil dirigeant, lesquels ourdiront un complot à son endroit, qui le conduira à la mort.

«Le commerce des Allongés» est un roman vif et percutant. Lisez-le, dès que vous en aurez l’occasion, et vous en avalerez les mots. Tous les mots.

Jean José MABOUNGOU

LES DEBATS DU GERIA

Le nouvel ouvrage d’Anicet Blaise Okana à l’honneur!

Dans le cadre des débats du Groupe d’expertise sur les réformes institutionnelles en Afrique (GERIA), qui sont à leur 3^e édition, l’animateur du jour était l’auteur Anicet Blaise Okana. Vendredi 20 avril à Brazzaville, il a présenté au public son nouvel ouvrage intitulé: «Le secret des grands initiés», constitué de 800 pages et subdivisé en trois tomes. La cérémonie a été rehaussée de la présence d’Abraham Ibela Ibel, député de la 2^e circonscription d’Oyo, du cinéaste Sébastien Kamba, de Lambert Ifoko et Jérôme Ndimba, tous, férus de la littérature et des proches de l’auteur, etc.



Anicet Blaise Okana dédicant son livre

Le présent ouvrage complète son premier livre: «Le Revers de la Pyramide». Les informations qui y sont rapportées permettent aux lecteurs de comprendre l’histoire des hommes, depuis la disparition de l’Atlantique à nos jours, et d’avoir la maîtrise des enseignements spirituels que le monde a reçu jusque-là des maîtres initiés spirituels. Le livre est également une plateforme qui définit les grands esprits. La réalité scientifique de la nature est prouvée dans cet ouvrage et le spirituel est vu clairement qu’abstrait. Les arguments ci-affichés exposent le comportement irreligieux de l’homme, plus ou moins adapté à la nature spirituelle de sa vie physique. L’homme n’avait jamais réfléchi sur son avenir, il ignore les défis qui l’attendent au futur. L’auteur veut orienter le lecteur au coeur même de l’information que voulaient livrer les prophètes. Le lecteur trouvera à cet effet, les chapitres détaillés qui font foi d’un grand savoir.

Dans le premier tome fait des lois, à propos des questions intellectuelles au sujet de la vie: qu’est-ce-la vie? D’où vient-elle? Et elle va où? Il est à noter que de nos jours ces questions ne se posent plus dans les milieux intellectuels. Pourtant, il y a plus de deux mil ans elles furent la préoccupation des égyptiens, des grecs et de leur contemporain. Présentement ces questions n’accablent plus les intellectuels. Si bien que les premiers qui ont posé le décor de la connaissance, avaient l’estime convictions qu’ils parvenaient à quelque chose de constante, voilà qui créèrent la théorie des dimensions et d’évolutions mettant en oeuvre le savoir des

génies à inventer les oeuvres d’arts, lesquelles jalonnent tous les mythes relatant les histoires du passé de l’homme.

Dans le deuxième tome, qui explique les civilisations, évolutions et rapports de force, il ressort qu’il y a de cela plusieurs millénaires, la terre n’était habitée rien que par les hommes de peau noire qui s’appelaient les atlantes. Ils étaient tellement spirituels, qu’ils vivaient en parfaite harmonie avec leur émeraude du pouvoir. Bien qu’étant de faible puissance, elle ne posait aucun problème dans la communication entre les hommes. Plus tard, ce peuple vit débarquer la cavalerie des messagers de Lumière qui ont fait la guerre dans leur constellation pour venir se cacher sur la terre. Après, ce fut l’armée des Gardiens de l’Ordre de Lumière qui vint les déloger. Avant de repartir chez eux, les Gardiens de l’Ordre de Lumière augmentèrent la puissance de l’Emeraude du pouvoir de la terre qui avait désormais les mêmes capacités en puissance que ses autres soeurs dans la galaxie.

Dans le troisième tome, il est fait état, qu’aujourd’hui, il y a plusieurs courants politiques qui pèsent sur le monde et rendent inutiles les hommes. Les classes sociales ont été établies et les règles ont été fondées. Ces classes d’une part, bloquent les avantages qui devaient revenir aux contribuables, en forçant ceux-ci de tout supporter, malgré les injustices sociales qu’ils les font subir au quotidien. Anicet Blaise Okana, qui avait à ses côtés le chercheur Ben Youssef, estime que son livre vient en quelque sorte dire à l’Afrique, aux Africains de se réveiller, et

de ne pas penser que les bonnes choses ne doivent provenir que de l’autre. Les destin, a-t-il affirmé, est une guerre que nous menons chaque jour parce que l’homme a son identité face à une société qui veut lui imposer une identité. Personnalité de l’intelligentsia congolaise, Anicet Blaise Okana est fondateur du Mouvement «Lumière Universelle», producteur-animateur d’émissions télévisées formé à la Télévision congolaise auprès du cinéaste Sébastien Kamba, dans les années 2000. Il est aussi un philosophe contemporain qui a déjà rédigé un ouvrage significatif «Le Revers de la Grande Pyramide» en 2016, et il a récemment créé une maison d’édition à Brazzaville. C’est aussi un homme attaché aux valeurs familiales.

A.-P.M

Livre disponible à la Librairie des Dépêches de Brazzaville; au GERIA (966, rue Mandzomo, Plateau des 15 ans), au prix de 15.000F, le tome.

AVIS DE VENTE

Vente de la parcelle de dimension 20mx20m à Mougali vers l’avenue Boueta Mbongo, Brazzaville.

Prix abordable

Contact: 06 976 58 36 / 06 610 92 01

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre ville, Tél.: 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussusyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

EASY TECH GROUP SARLU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: N° 01 RUE TSIBA, LA BASE, MFILOU
Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2023-B13-00052

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date à Brazzaville du 30 Janvier 2023 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la plaine en date du 01 Février 2023, sous Folio 021/11 n°647, il a été constitué une société dénommée EASY TECH GROUP SARLU. Dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital: 1.000.000 Francs CFA

Siège: Brazzaville, la base, Mfilou, 01 rue tsibas

Objet: Commerce de gros de machines, d’équipements et de fournitures – G460501 (Vente de matériels technologies informatiques et services informatiques).

Durée: 99 années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° RCCM CG-BZV-01-2023-B13-00052 du 03 FEVRIER 2023.

Gérance: Monsieur FEUBA NGUEFA LANDRY est le Gérant de la Société.

Un Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

HANDBALL

La DGSP en "mission commando" en Egypte

Le président général du Club multidisciplinaire DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle), le général Serge Oboa, a placé la formation féminine de handball en mission commando au Caire, en Egypte. Objectif: remporter la Super-Coupe d'Afrique ou la 39^e édition de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe.

La DGSP s'est envolée lundi 24 avril 2023 pour le Caire où se disputeront la Super-Coupe d'Afrique, les 6 et 7 mai, et la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, du 8 au 18 mai 2023. Cette année, Serge Oboa se prend à rêver d'une victoire continentale du club qu'il a créé. Un jeune club qui a, sans conteste, apporté un souffle nouveau dans le handball féminin congolais en à peine quelques années d'existence. Au cours d'une réception organisée la veille en l'honneur de ces filles, il a lancé un message pour leur dire que le club a mis à



Le général Serge Oboa s'adressant à son équipe.

leur "disposition le minimum et réuni les conditions objectives et subjectives pour les motiver". Il a assuré n'avoir aucune inquiétude pour la réalisation de l'objectif fixé. "Chaque chose en son temps; je crois que notre temps est arrivé", a-t-il laissé entendre. "Ce qu'on vous demande, c'est la discipline, le respect des consignes, la solidarité et la cohésion. Vous avez reçu la bénédiction de vos mamans, vos soeurs qui pendant des années ont fait l'honneur

et la fierté du pays en gagnant quatre fois la Coupe d'Afrique des nations. Partez avec, ramenez-nous la Coupe", leur a-t-il dit. Et d'insister: "Allez-y, mouillez le maillot et ramenez-nous la Coupe".

Un effectif de qualité pour présenter un meilleur visage au Caire ne suffit pas. Les dirigeants de la DGSP cherchent aussi dans la foi un soutien et une façon de donner un sens à leurs performances. Le 19 avril dernier, une messe d'acti-

on de grâce a été dite à la paroisse Fatima de M'Pila, à la demande du club, en mémoire des vieilles gloires du handball congolais. Il y avait parmi les participants d'anciens internationaux et dirigeants des clubs. Le prédicateur du jour et curé de la paroisse, Jean-Paul Tshungu, a rappelé la nécessité de toujours associer Dieu dans différents projets. Pour sa part, la coordinatrice générale des activités sportives de la DGSP, la colonel Christelle Colombe Bouaka, leur a adressé les remerciements du président général du club.

En Egypte, la DGSP affrontera Petro Atletico de Luan-da dans le cadre de la Super-Coupe d'Afrique, et est logée dans le groupe A de la Coupe des vainqueurs de coupe réunissant Petro Atletico (Angola), FC Moknine (Tunisie), Sporting (Egypte), Fanz (Cameroun) et CS Nouasser (Maroc).

G-S.M.

IL NOUS A QUITTES

Raphaël Bazabakana, un esthète du micro

Né le 26 mai 1946 à Dolisie, Raphaël Bazabakana, journaliste sportif retraité, est décédé le 26 février dernier à Brazzaville. Il dort au cimetière privé Wayako où il a été inhumé le 10 mars. Presque dans l'anonymat.

Et pourtant, Raphaël Bazabakana faisait partie des chevaliers du micro qui auront marqué leur génération d'une empreinte indélébile. Nombreux se souviennent encore des envolées lyriques du défunt dans les retransmissions en direct des rencontres de football ou les émissions sportives. Il s'inscrit dans la lignée oratoire et rhétorique, entre autres, des Germain Bisset, Joseph Gabio, Georges Eboué, etc. Qui ont fait la pluie et le beau temps à la RTC, dans les années 1980 et 1990. "C'est une grande perte pour la radio pour laquelle il a été utile. Le disparu était un journaliste brillant, rigoureux dans le travail. Il a contribué à l'audience de Radio-Congo. Nous sommes arrivés au même moment à la Voix de la Révolution congolaise, en 1979, sur concours organisé par la RTC, avec Jean Paunel Mato. Ils étaient enseignants de carrière et avaient préféré le statut de collaborateurs, mais nous les utilisons comme agents, eu égard à leur talent", témoigne Georges Eboué. Autrement, poursuit-il, "Raph était un bon reporter qui vous restituait les événements avec droiture. Il aimait ce qu'il faisait, avec professionnalisme". Et de déplorer le défaut d'initiatives qu'il y a eu, à tous les niveaux, lors de ses obsèques. « Cela fait un peu mal qu'il soit parti dans l'anonymat. C'est dommage, mais c'est la vie », conclut Georges Eboué.

Enseignant de français, Raphaël Bazabakana est parmi ceux qui ont donné le goût du journalisme à l'auteur de cet article, au CEG Matsoua (Moungali) dans les années 1980. Avant le début de son cours, il demandait aux élèves de lui restituer les matches du week-end, avec la promesse d'un laisser-passer d'accès au stade aux méritants, et je fus souvent parmi ceux-là.

Raphaël Bazabakana était aussi un paroissien engagé et membre dirigeant de la chorale Ngunga, de 1990 jusqu'à sa mort.

La Semaine Africaine présente ses condoléances à sa famille.



Raphaël Bazabakana

Alain-Patrick MASSAMBA

OFFICE NOTARIAL NIATI – TSATY

Tel: (+242) 05 549 29 00 /06 444 52 48 - E-mail: etudeniati@yahoo.fr
Etude sise, Boulevard du Général Charles de Gaulle – en face de la Pharmacie
Croix du Sud, Centre-ville, B.P 1707 – Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

TRANSPORT SERVICES CONGO

En sigle «TSC»

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de : 1.000.000 FCFA

Siège social: Pointe -Noire, Centre-ville, Wharf vers la voile blanche

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00231

REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique reçu par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 12 septembre 2022, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire Centre sous le Folio: 206/9 N°2140 le 24 octobre 2022; il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: TRANSPORT SERVICES CONGO

Sigle: TSC

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée.

Capital social: 1.000.000 de francs CFA.

Siège social: Pointe -Noire, Centre-ville, Wharf vers la voile Blanche.

Objet social:

- Transport;
- Transit;
- Manutention;
- Consignation;
- Vente de véhicules neufs et occasions;
- Commerce général et négoce;
- Location engins industriels;
- Location véhicules et camions.

Gérant: Monsieur **CHEVRIER Hervé Claude Jean.**

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2022-B-00029 le 17 novembre 2022

Pour annonce

Maître S. Chancel NIATI-TSATY
Notaire

FOOTBALL/LIGUE 1

AS Cheminots et Patronage Sainte-Anne en chute libre

L'AS Cheminots est comme une locomotive en détresse, tandis que Patronage Sainte-Anne s'enfoncé de plus en plus. Il s'agit de deux des plus vieux clubs du pays menacés par la relégation au visage lugubre. Encore quelques journées et le championnat national d'élite Ligue 1 2022-2023 aura vécu. Moment par excellence des bilans. En attendant cette échéance, l'AS Otohô poursuit son cavalier seul en tête du peloton. Dimanche dernier à Owando, le leader a engrangé trois nouveaux points aux dépens, cette fois, d'Inter Club qu'il a battu par la plus petite des marges (1-0).

"Noir, c'est noir", chantait un musi-

rien. On est tenté d'en dire autant pour Patronage Sainte-Anne et l'AS Cheminots de Pointe-Noire, qui broient du noir. Les deux formations occupent respectivement l'avant-dernière et la dernière place du classement provisoire, chacune n'exhibant que 15 points. Les hommes du rail sont allés perdre à Dolisie où l'AC Léopards s'est occupé d'eux en leur infligeant un 2-0 sans bavure, tandis que Patronage a encaissé devant l'Etoile du Congo (1-4) sa septième défaite d'affilée.

CARA, de son côté, est en proie à de sérieuses difficultés. Il a baissé la tête devant FC Nathaly's (0-1) qui, jusqu'avant leur confrontation, était la lanterne rouge. Les

pronostiqueurs les plus optimistes étaient en déroute.

Des équipes, hier sûres d'elles, sont en train de faire du surplace: FC Kondzo défait par JST (1-2), AS BNG battue par Diabes-Noirs (0-1), et AS JUK qui est tombée face à V.Club-Mokanda (1-2) au bord de l'océan.

Jean ZENGABIO

Classement officieux : 1. AS Otohô (49 points). 2. Diabes-Noirs (41 points). 3. Etoile du Congo (35 points). 4. JST (35 points). 5. AC Léopards (31 points). 6. FC Kondzo (30 points). 7. Inter Club (29 points). 8. AS BNG (27 points). 9. V.Club-Mokanda (26 points). 10. FC Nathaly's (18 points). 11. CARA (18 points). 12. AS JUK (16 points). 13. Patronage Sainte-Anne (15 points). 14. AS Cheminots (15 points).

EXMAR SINGAPORE SUCCURSALE CONGO

Succursale de la société de droit singapourien Exmar Singapore Pte Ltd domiciliée au Congo au 3^{ème} étage de l'immeuble 431 bis dit «Maisons sans frontières»
Lotissement rue de Tchikobo, Rond-point Antonetti, Centre-Ville, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2022-B21-00002

Aux termes de l'extrait du procès-verbal du Conseil d'administration de la société Exmar Singapore Pte Ltd en date du 27 février 2023, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre) le 23 mars 2023, sous le n° 2318, folio 058/2, il a notamment été décidé de transférer les locaux de la succursale Exmar Singapore Succursale Congo à l'adresse suivante:

«3^{ème} étage de l'immeuble 431 bis dit «Maisons sans frontières», Lotissement rue de Tchikobo, Rond-point Antonetti, Centre-Ville, Pointe-Noire»

Dépôt dudit extrait a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 28 mars 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00202. L'inscription modificative de l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée le même jour sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-01922.

Pour avis,

Le représentant de la succursale

ANNONCE LEGALE

TRACTAFRIC MOTORS CONGO
 Société en liquidation au capital de 126.780.000 F. CFA
 RCCM N° CG-PNR-08B372; NIF: 01195007638
 NIU: M200611000011083
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO.

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 02 mai 2022, les actionnaires de la société TAMCO avaient décidé de transférer le siège social à l'adresse du Cabinet d'avocats CARLE ;

Au lieu de Cabinet d'avocats CARLE, lire Cabinet d'avocats PETRO.

Le siège social de la société TAMCO est situé à l'adresse suivante:

S/C Cabinet d'Avocats PETRO
117, Avenue Monseigneur Théophile MBEMBA
Derrière l'école consulaire française Charlemagne
Centre-ville, B.P.: 793, Pointe-Noire,
République du Congo

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire pour inscription au RCCM.

Pour avis,
Le liquidateur,
Monsieur Dominique HANOTAUX.

ATLS

Africa Tax & Legal Services

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA

Siège Social: B.P.: 1233, Pointe-Noire

RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

CREATION DE LA SOCIETE

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes du Notaire, Maître Marcel NGAVOUKA et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 14 Avril 2023, il a été constitué une Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: DURAMINE CONGO SAU;

Adresse du siège social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Imm SCI les Cocotiers, 1er étage, porte 102, Pointe-Noire;

Objet social: Obtenir et exploiter des permis d'exploitation minière;

Effectuer des travaux de recherches et développement relatifs à des ressources minérales (minerai de cuivre, quartz, ou tous autres minéraux géologiques ou à toutes autres substances minérales);

Opérer dans le raffinage du cuivre, le traitement du quartz et de la silice, à cette fin créer, acquérir, constituer ou par tout autre moyen établir un bureau, une succursale, une filiale ou toute autre entité juridique utile ou nécessaire à la conduite de telles opérations; s'assurer les services de tout consultant ou de toute autre entité pour réaliser les objectifs pour lesquels la Société a été constituée; ouvrir tout compte en banque et effectuer toute transaction bancaire, toute opération de change, tout investissement, tout virement ou toutes autres opérations financières utiles ou nécessaires à la conduite de telles opérations;

Mener à bien les opérations de développement et d'exploitation; déterminer la valeur marchande des droits miniers relatif aux minerais extraits dans le cadre de ces opérations, importer, exporter, vendre ou céder par tout autre moyen, tout minerai acquis ou en sa possession;

Réaliser les opérations de raffinage des minerais et l'expédition des minerais extraits ou acquis, y compris, et de manière non limitative, par voie ferroviaire, maritime, routière ou aérienne ;

Pour réaliser son objet social, la Société peut, sans limitation:

a. Acquérir, louer, posséder, céder les mines, les exploitations minières, les biens immeubles et meubles, les droits miniers, les droits de préemption ainsi que tout autre droit relatif à ces droits ou biens ;

b. Construire, entretenir et exploiter les biens relatifs aux télécommunications, à l'électricité, à l'eau, à l'énergie, au gaz et toute autre infrastructure ou installation utiles ou nécessaires à ses opérations;

c. Fabriquer, acheter, vendre, importer, exporter et transporter tout équipement, matériel, machinerie lourde, moteur, machine, machine automatique, produit semi-finis et finis ou outils qui pourraient être utiles ou nécessaires à la Société pour mener à bien ses opérations;

d. Production de panneaux solaires.

e. Généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes ;

f. Durée de vie de la société: 99 ans ;

g. Administrateur Général de la société: Monsieur BAROT Shaileshkumar ;

h. Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement, le 14 Avril 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-B-00430 du 14 Avril 2023.

i. Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le NO CG-PNR-01-2023-B15-00003, le 14 Avril 2023.

Pour avis.

COMMUNIQUE

Opérateur du Centre de Services Pétroliers, ILOGS obtient le renouvellement de la certification ISO 9001: 2015 Système de Management de la Qualité, par l'organisme BUREAU VERITAS.

BUREAU VERITAS
 Certification



La SNPC (Société Nationale des Pétroles du Congo) annonce aux opérateurs pétroliers et à l'ensemble des acteurs et intervenants de cette industrie, installés au Congo et dans la région du Golfe de Guinée - Bassin du Congo, que ILOGS s.a, sa filiale spécialisée dans la logistique Oil & Gas a validé le 13 décembre 2022, le renouvellement de son certificat ISO 9001 version 2015, obtenu à l'origine en 2019.

Le domaine d'activités couvert par cette certification est le suivant :

- Chargement et déchargement des navires
- Transfert, levage, manutention
- Mise à disposition d'engins et d'équipements
- Mise à disposition d'espaces au sein du CSP
- Manutention, levage et transport hors CSP

Ethique, Respect, Discipline, Esprit d'Equipe, et Performance sont les valeurs qui animent au quotidien nos rapports professionnels et nos relations clients. Elles fondent notre engagement, socle de notre démarche Qualité.

Cette certification du Système de Management Qualité [SMQ] de ILOGS traduit le maintien des dispositions suivantes :

- Aptitude à fournir en permanence des produits et des services conformes aux exigences du client et aux exigences

légal et réglementaires applicables

- De plus grandes opportunités d'amélioration de la satisfaction du client
- Prise en compte des risques et opportunités associés au contexte et aux objectifs de l'organisme
- Aptitude à démontrer la conformité aux exigences spécifiées du système de management de la qualité.

ILOGS positionne le client au centre de son action. Cet engagement se voit confirmé par le résultat de la dernière enquête de satisfaction menée auprès de la clientèle ILOGS courant 2022, sur les rubriques suivantes :

- Application des règles HSE : Taux de satisfaction = 91,67 %
- Qualité de l'écoute: Taux de satisfaction = 83,33 %
- Qualité de nos infrastructures: Taux de satisfaction = 58,33 %
- Professionnalisme : Taux de satisfaction = 58,33 %

À propos de ILOGS,

Société anonyme avec Conseil d'administration régie par l'OHADA, ILOGS s.a. [Integrated Logistic Services] est l'opérateur du Centre de Services Pétroliers (C.S.P.) implanté dans l'enceinte portuaire de Pointe-Noire, créé par l'ordon-

nance présidentielle N° 5/99 du 10.10.1999 qui désigne la SNPC et le PAPN comme actionnaires.

Il est à noter qu'à l'origine, le modèle économique du C.S.P. est né d'un Partenariat Public-Privé entre l'État Congolais et INTELS RCO.

Terminal logistique & portuaire soumis au code ISPS, dédié à l'industrie Oil & Gas, le C.S.P. est doté d'un quai de 400 mètre linéaire dont 200 mètre linéaire présentent une profondeur bord à quai de 9 mètres avec une charge surfacique de 3T/M².

Composé de zones commerciales en synergie (zone de travaux industriels, montage et tests, zone de stockage et entreposage, zone d'activités de transport maritime, zones de bureaux etc...), le C.S.P. s'étend sur une surface de 40 ha.

Il a accueilli des opérations Heavy Lift pour le développement de grands projets tels que MOHO NORD opéré par Total E&P Congo, LIANZI opéré par Chevron Overseas Congo Limited et NENE opéré par Eni Congo, AZURITH opéré par MURPHY. Il héberge également des opérateurs pétroliers résidents dont les opérations courantes sont exécutées par ILOGS, à l'instar de PERENCO et de MERCURIA. Le tout, en tenant compte de la préservation de son environnement par la mise en place de barrages anti-pollution lorsque cela est nécessaire.

Aux termes de l'ordonnance, le C.S.P. est le seul lieu légalement désigné pour le transit des équipements et du matériel pétrolier au Congo. Il est à relever que ILOGS s.a. est titulaire de plusieurs agréments d'auxiliaire de transport CEMAC, notamment agent maritime, consignataire, releveur, manutentionnaire et transitaire. Ces dernières années, ILOGS a également développé ses interventions hors C.S.P. dans les bases logistiques et sur les sites de production clients, ainsi que pour des opérations de transferts et convois exceptionnels, notamment de Rig de forage. Au fil de ses 20 ans d'expérience au service de l'industrie Oil & Gas, ILOGS s.a. s'est progressivement affirmée comme le partenaire de référence dans ce secteur stratégique pour l'économie congolaise.

Plus d'informations sur le site web : www.csp-ilog.com
 Contact presse : Madame Gaëlle BATANGA : +242 06 664 86 35 | gaelle.mberi@csp-ilog.com

ENERGIES RENOUVELABLES

Un Centre de recherche inauguré à Oyo par le Chef de l'Etat

Promouvoir et entreprendre des projets et des recherches appliquées en relation avec les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans l'intérêt de contribuer à la création d'un marché de l'énergie durable intégré et inclusif: tel est l'objectif assigné au Centre d'excellence d'Oyo inauguré le 23 avril dernier par le Chef de l'Etat, en présence de son homologue Umaro Sissoco Embaló, Président de la Guinée Bissau et Président en exercice de la CE-DEAO; le Premier ministre Anatole Collinet Makosso; les membres du Gouvernement; l'ambassadeur d'Italie au Congo, Luigi Diodati; les parlementaires; le représentant de l'Organisation des Nations-Unies pour le développement Industriel (ONU-UDI), pour les Pays d'Afrique Centrale, Raymond Tavares; le président directeur général du groupe ENI, Claudio Descalzi; et le directeur général d'ENI-Congo.

L'ambiance était festive et la population était venue nombreuse agrémentée cette cérémonie d'inauguration officielle du Centre dont la pose de la première pierre a eu lieu le 13 mars 2018.

Pour favoriser l'intégration du Centre dans le réseau «Global Network of Regional Sustainable Energy Centers», le Gouvernement a sollicité l'appui de l'Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel (ONU-UDI).

Ouvert aux étudiants, aux chercheurs, enseignants-chercheurs, locaux et internationaux; aux inventeurs et aux innovateurs, ce Centre contribuera à l'impulsion et au rayonnement du secteur de la recherche scientifique et de l'innovation technologique en République du Congo. Il s'étend sur une superficie de 10.000 m². Ses cinq



Claudio Descalzi

«...ification énergétique, mais aussi de promouvoir l'accès à l'énergie soutenable à tous, en mettant en œuvre les technologies innovantes, les meilleures et les plus efficaces», a dit le président directeur général du groupe ENI.

Il a indiqué que la recherche au niveau du Centre sera concentrée sur la transition de l'énergie tra-



Coupure symbolique du ruban par le Chef de l'Etat

de l'énergie», a poursuivi Claudio Descalzi.

En tant qu'ENI, «nous visons à contribuer à une transition juste et à donner l'énergie à tous, en soutenant le développement du pays. A travers ce projet, ENI a renforcé son alliance solide avec

années de fonctionnement avec un budget financé par ENI. «Cette collaboration donnera au Centre la place importante de portée internationale pour laquelle il a été construit et structuré», a précisé le PDG d'ENI.

Le représentant de l'ONU-



Le Chef de l'Etat dévoilant la plaque



Raymond Tavares

«Le Congo. C'est un grand honneur pour moi d'être là aujourd'hui pour célébrer ce grand événement», a-t-il déclaré.

Agence spécialisée des Nations-Unies dont le mandat est de soutenir les pays membres à atteindre un développement industriel inclusif et durable, l'ONU-UDI fournira au Centre le soutien et l'assistance nécessaires au cours de ses cinq premières

DI, Raymond Tavares, s'est dit heureux d'être à Oyo, pour assister à une vision qui se fait corps et qui trouve des solutions pour l'Afrique. Pour lui, la cérémonie d'inauguration de ce Centre marque le début



Vue partielle du Centre

de la mise en œuvre d'un projet et d'un programme ambitieux. «Il consiste à la création d'une nouvelle institution publique capable de contribuer aux efforts du pays et de la région en matière de diversification économique et durable»,



Mme Delphine Edith Emmanuel

a-t-il affirmé, tout en soutenant qu'un soutien indirect sera apporté à l'institutionnalisation de ce Centre, allant des ressources humaines, aux règles, réglementations, au renforcement des capacités et aux solutions d'innovation appropriées pour le pays et pour l'Afrique.

Dans ce défi, l'ONU-UDI est parmi les Agences des Nations-Unies la mieux lotie et la mieux placée pour offrir à la République du Congo tout l'appui tech-

cellence internationale et contribué au développement d'un marché de l'énergie durable, intégré et inclusif dans tous les pays de l'Afrique Centrale. Aujourd'hui, nous marquons l'histoire de ce pays et nous faisons tous partie de cette histoire», a-t-il fait estimé.

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a, quant à elle, félicité et remercié la société ENI pour avoir soutenu ce projet, en s'engageant notamment dans l'acquisition du terrain, la construction de l'infrastructure et son équipement, pour un coût global de 24 millions d'euros. Elle a ensuite remercié l'ONU-UDI, représenté par son représentant pour les Pays d'Afrique Centrale, d'avoir accepté d'accompagner le Congo dans l'opérationnalisation de ce Centre, pour les cinq premières années de son fonctionnement.

A signaler que l'Union européenne et le Gouvernement congolais ont signé une convention de financement pour un don de 5 millions d'euros qui soutiendra la promotion des énergies renouvelables et de l'électrification rurale. L'action se concentrera sur le renforcement des capacités des institutions énergétiques nationales, la formation professionnelle et le financement de projets d'énergie renouvelables en milieu rural.

Dans le cadre de ce financement, l'UE a décidé d'appuyer la mise en opération du Centre d'excellence d'Oyo, à travers un accord de financement avec l'ONU-UDI, visant la réalisation des activités de formation auprès des artisans et groupes vivant dans des situations vulnérables (femmes et filles, jeunes, minorités ethniques locales, personnes déplacées et réfugiés et vivant avec un handicap) pour l'accès à la compétence dans les métiers des énergies renouvelables électriques, ainsi que dans la fabrication et la diffusion de foyers améliorés. En complément de ce don de 5 millions d'euros, l'EU va également financer un programme régional de 6 millions d'euros dans le secteur de l'énergie, qui comprendra un budget de 1,5 millions d'euros pour soutenir le Centre d'Oyo dans des activités et des projets de renforcement des capacités et de recherche sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.



Photo de famille: les deux Chefs d'Etat en avant plan

bâtiments comprennent dix laboratoires; quinze bureaux; trois salles de réunion; un espace ouvert aux essais scientifiques et techniques; un atelier; un entrepôt; une cantine. Trente des logements équipés pour les chercheurs, et une salle de conférence.

«Le but ultime du Centre n'est pas seulement d'étudier les possibilités de di-

ditionnelle vers une approche énergie-eau-alimentation, fondamentale pour le développement économique, environnemental et social. «Le Centre d'excellence d'Oyo à l'ambition d'apporter un soutien concret aux défis que le pays devra relever et saisir toutes les opportunités qui se présentent en ces années de transition, de transformation de l'industrie